

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

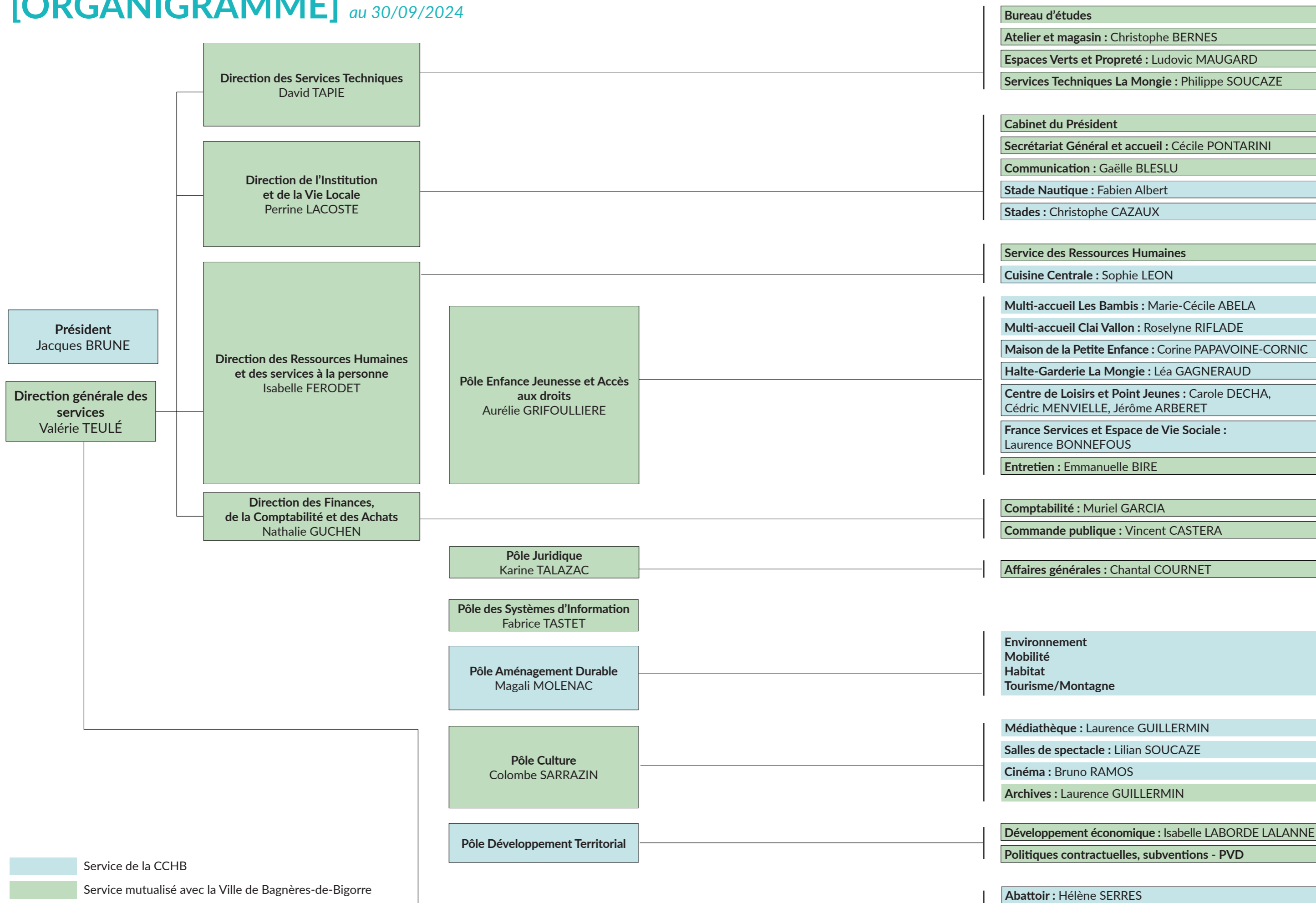


SOMMAIRE

Organigramme des services	4	Espace de Vie Sociale	56
Finances	6	Pôle enfance-jeunesse	58
Marchés publics	16	Maison de la Petite Enfance	60
Ressources humaines	18	Multi-accueil Les Bambis	62
Services techniques	22	Multi-accueil Clair Vallon	64
Informatique	24	Halte-Garderie Les Marmottes (La Mongie)	66
Communication	28	Centre de loisirs maternel	68
Développement économique	30	Centre de loisirs élémentaire	70
Aménagement durable	34	Point Jeunes	72
Environnement	34	Cuisine centrale	74
Planification	39	Équipements sportifs	78
Habitat	40	Stade nautique	78
Rénovation énergétique	42	Stades de football	80
Aire d'accueil des gens du voyage	42	Équipements culturels	82
Transport et mobilité	44	Médiathèque	82
Tourisme	48	Halle aux Grains	84
Droits des sols et de préemption urbain	50	Alamzic	86
Abattoir	52	Cinéma Le Maintenon	88
France Services	54	Baroque pyrénéen	89



Photos et illustrations : © CCHB / Adobe



■ Service de la CCHB
■ Service mutualisé avec la Ville de Bagnères-de-Bigorre

[FINANCES]



Le budget de la communauté de communes se compose de 3 budgets :

- Le budget principal
- Le budget annexe des Activités Industrielles et Commerciales (AIC)
- Le budget annexe de l'abattoir

Budget total de fonctionnement

(budget principal et budgets annexes)
réalisé sur l'exercice 2023 :

- en dépenses : **23 434 751,98 €**
(22 009 892,47 € en 2022 et 21 660 751,93 en 2021)
- en recettes : **23 225 179,15**
(22 486 728,22 € en 2022 et 22 590 227,10 € en 2021)

Poids du budget principal :

- en dépenses **86,08%** (85,44% en 2022 et 82,19% en 2021)
- en recettes : **84,87%** (85,49% en 2022 et 81,25% en 2021)

Résultats de clôture :

Investissement : -308 456,14 € / Fonctionnement : 2 652 658,08 €
Soit un résultat global de 2 344 201,94 €

Balance générale du compte administratif

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	2 186 482,56	1 997 217,47	20 172 860,72	22 196 030,89
Budget annexe AIC	1 127 223,43	974 608,94	1 250 965,63	1 813 403,71
Budget annexe abattoir	414 296,73	447 720,17	2 010 925,63	2 077 975,46
TOTAL GÉNÉRAL	3 728 002,72	3 419 546,58	23 434 751,98	26 087 410,06
Résultat global par section	-308 456,14		2 652 658,08	
Soit un excédent global de :	2 344 201,94			

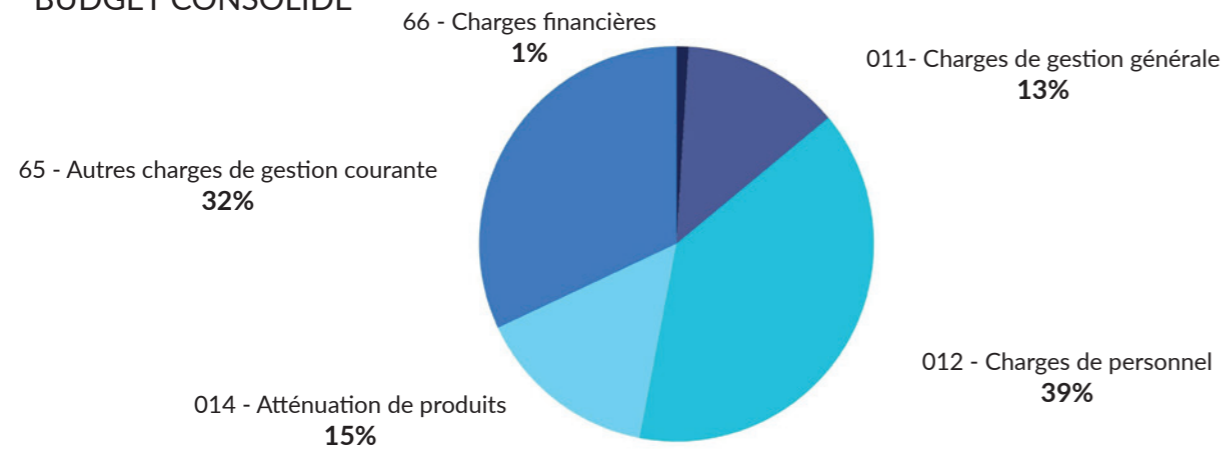
Résultat financier

	INVESTISSEMENT						
	Dépenses exercice	Recettes exercice	Résultat exercice	Reprise des résultat 2022	Résultat cumulé au 31/12/2023	Solde des Restes à Réaliser	Besoin de financement à reporter sur 2024
Budget principal	1 721 106,77	1 997 217,47	276 110,70	-465 375,79	-189 265,09	-43 326,70	-232 591,79
Budget annexe AIC	1 170 533,48	974 608,94	-195 924,54	43 310,05	-152 614,49	-66 313,03	-218 927,52
Budget annexe abattoir	414 296,73	177 389,62	-236 907,11	270 330,55	33 423,44	11 334,37	44 757,81
TOTAL CONSOLIDÉ	3 305 936,98	3 149 216,03	-156 720,95	-151 735,19	-308 456,14	-98 305,36	-406 761,50

	FONCTIONNEMENT				
	Dépenses exercice	Recettes exercice	Résultat exercice	Reprise des résultat 2022 CCHB	Résultat cumulé
Budget principal	20 172 860,72	19 711 784,57	-461 076,15	2 484 246,32	2 023 170,17
Budget annexe AIC	1 250 965,63	1 463 011,60	212 045,97	350 392,11	562 438,08
Budget annexe abattoir	2 010 925,63	2 050 382,98	39 457,35	27 592,48	67 049,83
TOTAL CONSOLIDÉ	23 434 751,98	23 225 179,15	-209 572,83	2 862 230,91	2 652 658,08

Dépenses de fonctionnement par catégorie

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET CONSOLIDÉ



Les dépenses de fonctionnement (budget principal et budgets annexes) se répartissent comme suit pour 2023 :

- 13% de charges à caractère général - chap 011 (eau, gaz, électricité, fournitures, prestations de services, téléphonie...)
- 39% de charges de personnel - chap 012
- 15% d'atténuation de produits - chap 014 (reversement de fiscalité aux communes (Dotation de Solidarité Communautaire, Attributions de Compensations) et à l'État (Fond National de Garantie Individuelle des Ressources - FNGIR), et Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales puisque le territoire est devenu contributeur depuis 2019).

• 32% de charges de gestion courantes, chap 65, dont :

Les participations aux syndicats : SYMAT, SMAA, PETR Plaines et Vallées de Bigorre, SIVU du Tourmalet, Syndicat départemental aux Stations de Sport d'Hiver, Conservatoire Botanique, Syndicat du Pic du Midi

Les participations aux budgets annexes pour l'abattoir et pour l'AIC

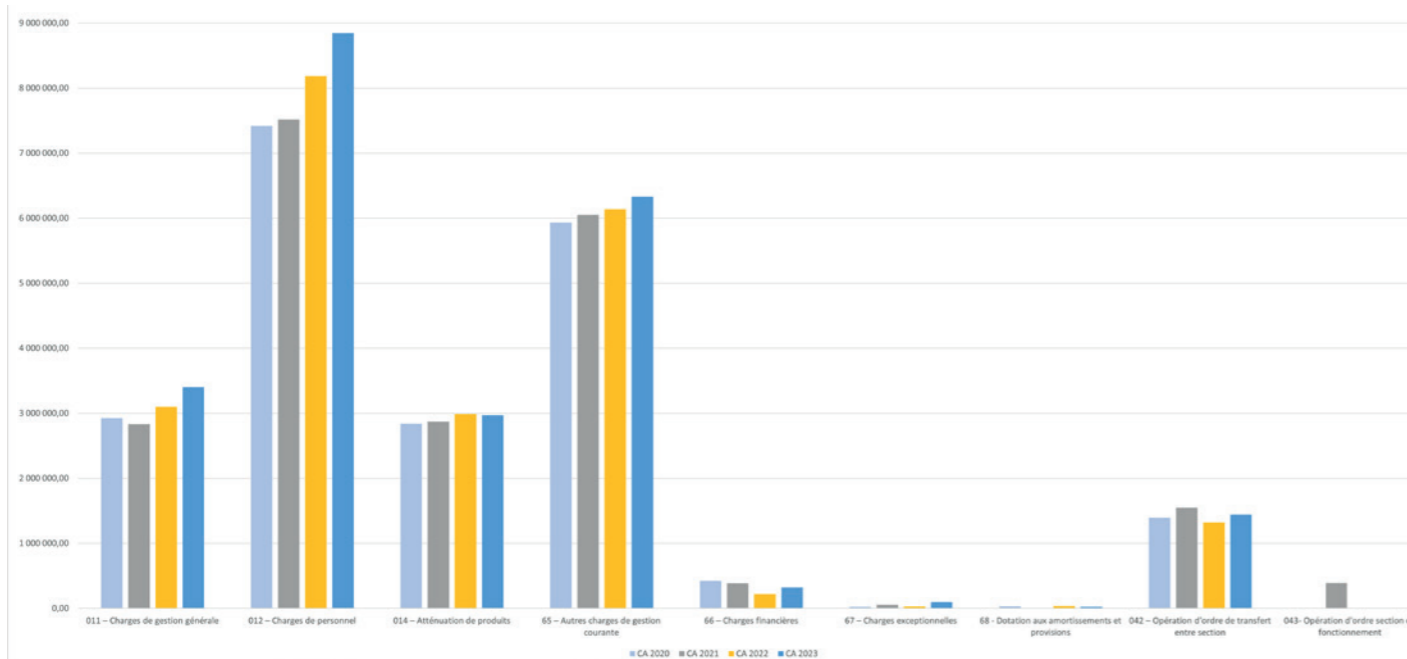
Le contingent incendie

La subvention à l'Office de Tourisme Tourmalet-Pic du Midi

Les subventions aux associations

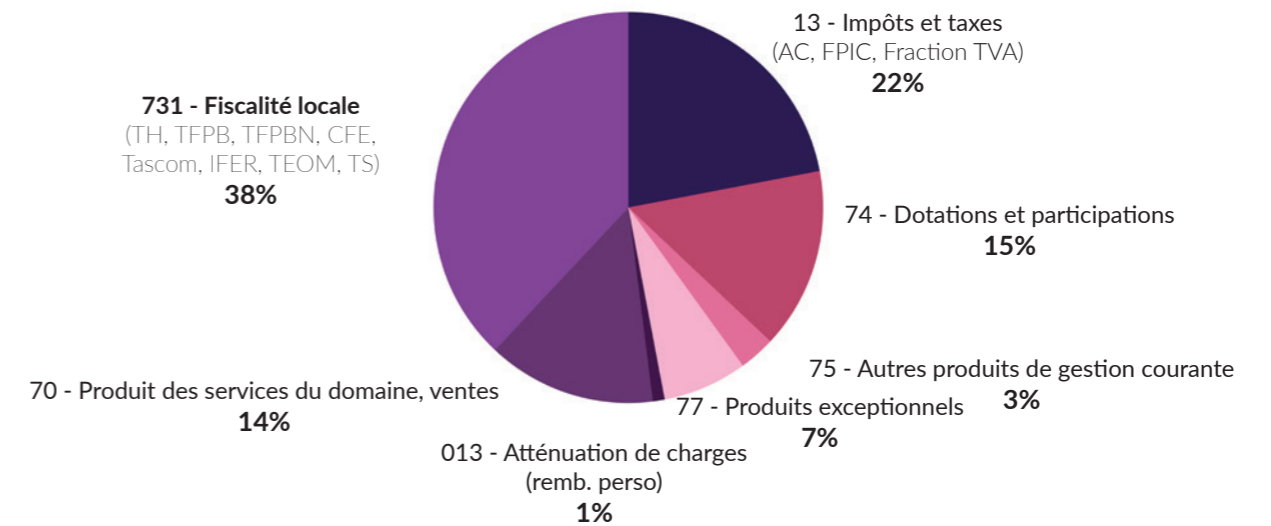
- 1% de charges financières

ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET CONSOLIDÉ



Recettes de fonctionnement par catégorie

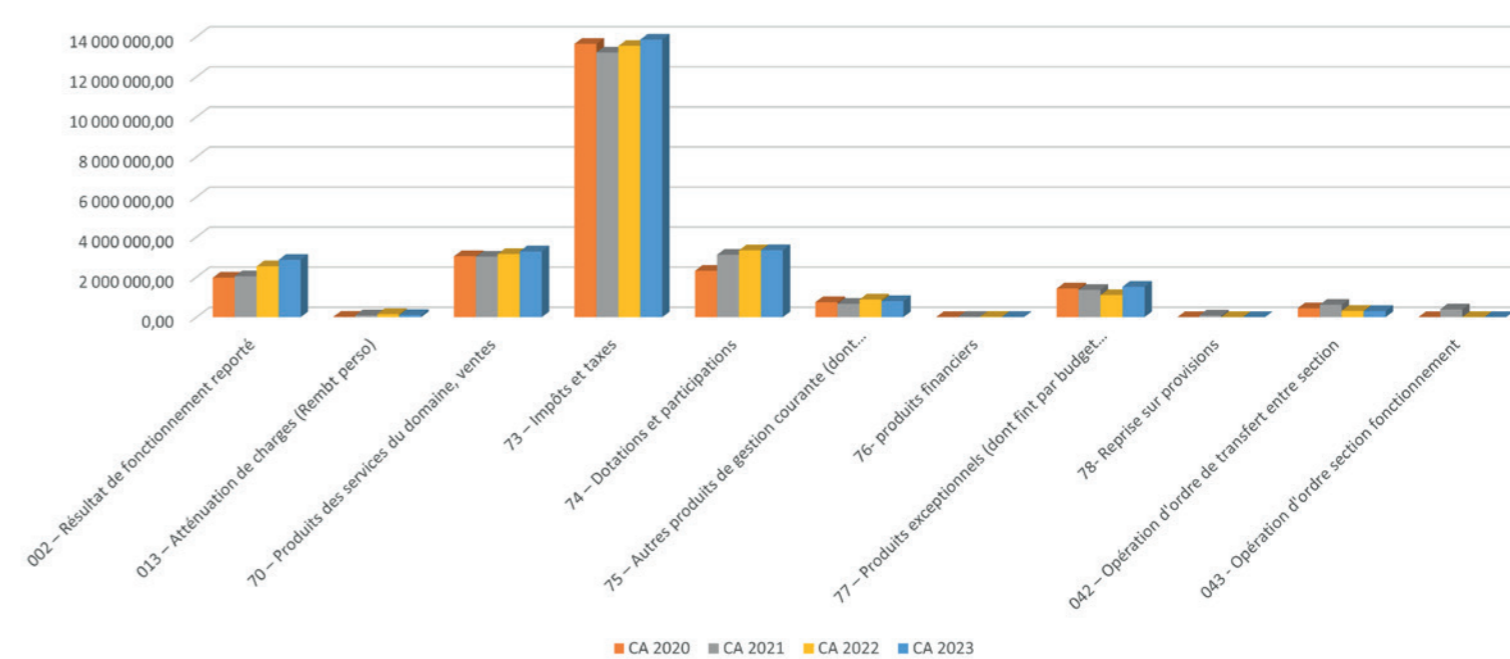
RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET CONSOLIDÉ



Les recettes de fonctionnement (budget principal et budgets annexes) se répartissent comme suit pour 2023 :

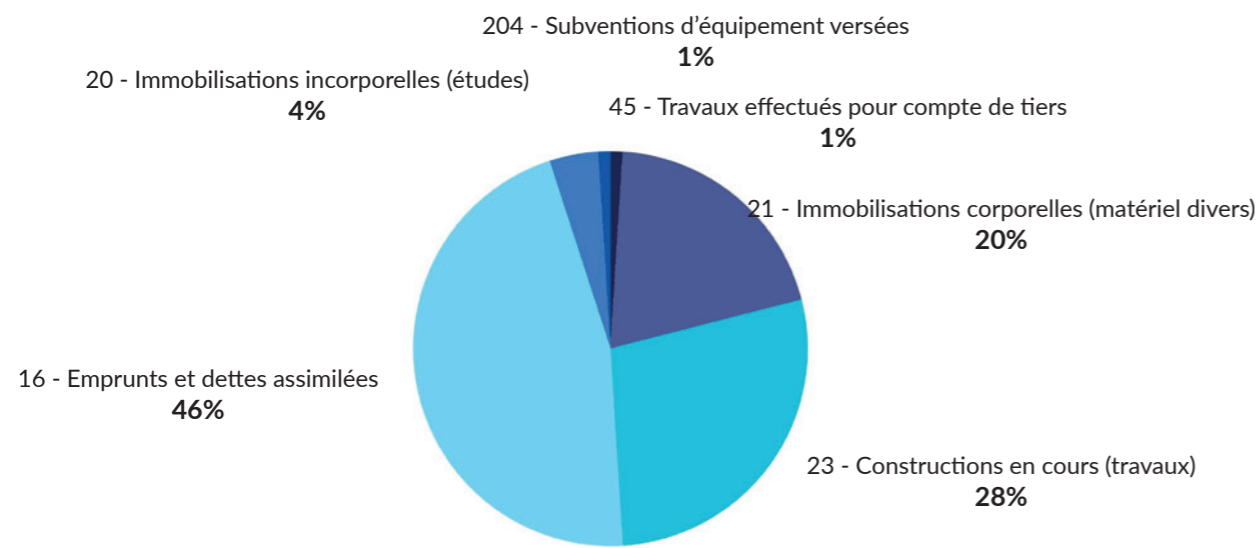
- 14 % de produits de service du domaine - chap 70 (centre de loisirs, crèches, médiathèque, piscine, mutualisation avec les communes membres, frais de structures des budgets annexes, vente de repas de la cuisine centrale, abattage et vente à l'abattoir, ...)
- 38 % de fiscalité locale - chap 731 (taxes foncières, Taxes d'habitation sur résidences secondaires, Contribution Foncière des Entreprises, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, IFER, TASCOS, Taxe de séjour
- 22 % d'impôts et taxes - chap 73 (Attributions de compensation, FPIC, fraction de TVA)
- 15% de dotations et participations - chap 74 (Dotation Globale de Fonctionnement, subventions de fonctionnement de la CAF, Etat, Région, CD65, ...)
- 3% autres produits de gestion courante - chap 65 (loyers du budget AIC essentiellement)
- 1% d'atténuation de charges - chap 013 (remboursement des charges de personnel en arrêt maladie)
- 7% de produits exceptionnels - chap 77 (Echange Palais de justice / terrain déchetterie en 2023)

ÉVOLUTION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT BUDGET CONSOLIDÉ



Dépenses d'investissement

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET CONSOLIDÉ



Les dépenses d'investissement du budget principal et des 2 budgets annexes se répartissent comme suit pour l'année 2023 :

- 46 % remboursement du capital des emprunts - chap 16
- 4 % d'immobilisations incorporelles - chap 20 : études (actualisation études piscine, PLUi) et logiciels
- 1 % de subventions d'équipement versées - chap 204 : subventions d'équipements aux entreprises, fonds de concours à la Ville pour les services communs
- 20 % d'immobilisations corporelles - chap 21 : achat de matériel (informatique, outillage, transport, signalétique, son et lumière HAG)
- 38% de travaux - chap 23 : défense incendie, travaux divers bâtiments, refonte circuits VTT

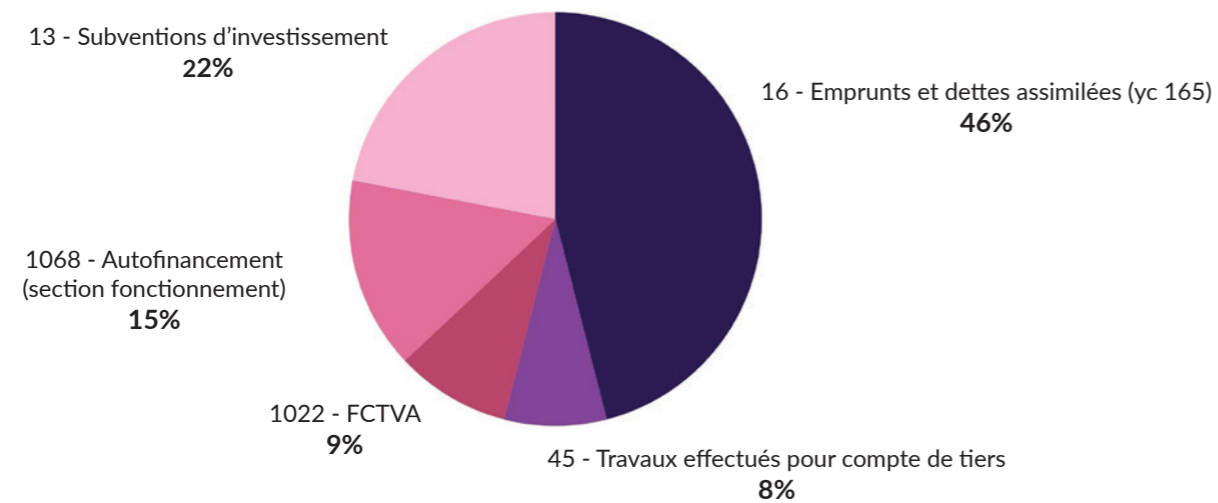
BUDGET PRINCIPAL (montant en TTC)		
	RÉALISÉ 2023	RESTE A RÉALISER EN 2024
Défense incendie	29 818,52 €	125 252,34 €
Travaux à la cuisine centrale	8 988,00 €	0,00 €
Travaux halle aux grains	1 547,86 €	7 315,20 €
Travaux au cinéma	696,00 €	0,00 €
Travaux à la médiathèque	636,00 €	34 268,60 €
Travaux stades	26 218,80 €	23 009,81 €
Travaux piscine	4 200,00 €	0,00 €
Travaux centre de loisir/PJ	43 558,13 €	0,00 €
Travaux halte-garderie La Mongie	8 641,85 €	0,00 €
Travaux dans les crèches et RAM	135 881,46 €	0,00 €
Travaux étage rue république pour le compte de la ville de Bagnères de Bigorre (chap. 45)	7 196,37 €	0,00 €
Travaux voirie Labassère	14 223,60 €	5 760,00 €
Refonte circuits VTT	207 444,00 €	12 000,00 €
TOTAL	489 050,59 €	207 605,95 €
	481 854,22 €	

BUDGET AIC (montant en TTC)		
	RÉALISÉ 2023	RESTE A RÉALISER EN 2024
Travaux Parc Industriel HB (ex Lauak, MN Composite)	6 980,08	1 868,00
Travaux bâtiment 60	3 525,80	5 750,00
Renforcement ruisseau Ropio	2 400,00	0,00
Travaux toiture Véolia	53 327,00	0,00
Travaux La Dynamo	55 012,98	824,00
Travaux dépollution porcelainerie	7 495,00	93 126,00
Travaux Bigorre Ingénierie	91 415,96	0,00
TOTAL	220 156,82 €	101 568,00 €

BUDGET ABATTOIR (montant en TTC)		
	RÉALISÉ 2023	RESTE A RÉALISER EN 2024
Chaîne ovine	12 239,98	23 000,00
Travaux divers	136 164,82	75 183,63

Recettes d'investissement

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET CONSOLIDÉ



Les recettes d'investissement du budget principal et de ses 2 budgets annexes se répartissent comme suit pour l'année 2023 :

- 9 % de récupération de FCTVA - c/ 1022
- 46 % d'emprunt et caution - chap 16 :
Emprunt budget principal : 572 000 €
Emprunt budget AIC : 150 000 €
Emprunt budget abattoir : 67 000 €
- 15 % d'autofinancement - c/1068
- 22 % de subventions - chap 13
- 8 % de travaux effectués pour compte de tiers - chap 45

DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

COMMUNE	DSC 2023
Antist	3 402,29 €
Argelès-Bagnères	2 889,20 €
Asté	13 446,72 €
Astugue	5 418,58 €
Bagnères-de-Bigorre	420 072,88 €
Banios	1 516,00 €
Beaudéan	12 696,15 €
Bettes	1 487,49 €
Campan	72 455,52 €
Cieutat	12 874,14 €
Gerde	39 142,24 €
Hauban	1 733,12 €
Hiis	6 275,86 €
Hitte	3 627,76 €
Labassère	5 519,69 €
Lies	1 706,16 €
Marsas	1 468,10 €
Mérilheu	5 183,19 €
Montgaillard	25 628,35 €
Neuilh	2 055,50 €
Ordizan	14 158,20 €
Orignac	6 119,40 €
Pouzac	37 270,15 €
Trébons	25 764,55 €
Uzer	2 088,76 €
TOTAL	724 000,00 €

Fiscalité perçue en 2023 :

	Bases réelles 2023	Taux 2023	Produits
Cotisation Foncière Entreprises	4 845 262	37,82%	1 832 478
Taxe d'habitation	10 657 331	12,64%	1 347 087
Taxe sur le Foncier Bâti	26 703 586	4,30%	1 148 254
Taxe sur le Foncier non Bâti	394 108	2,86%	11 271
Taxe additionnelle sur le Foncier Non bâti			31 057
Rôle supplémentaire			47 361
CVAE			555 393
IFER			292 992
Tascom			203 094
Fraction TVA			3 173 649
Allocations compensatrices			700 970
Reversement à l'Etat (FNGIR)			-1 577 049
Remboursement de trop -perçu de fraction de TVA			-28 406
Total	42 600 287		7 738 151

Rappel des Attributions de Compensations versées par les communes à la CCHB :

1 030 492,39 € (recettes de fonctionnement)

Rappel des Attributions de Compensations versées par la CCHB aux communes :

-79 232,25 € (dépenses de fonctionnement).

Rappel du montant de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) versée aux communes :

724000 €

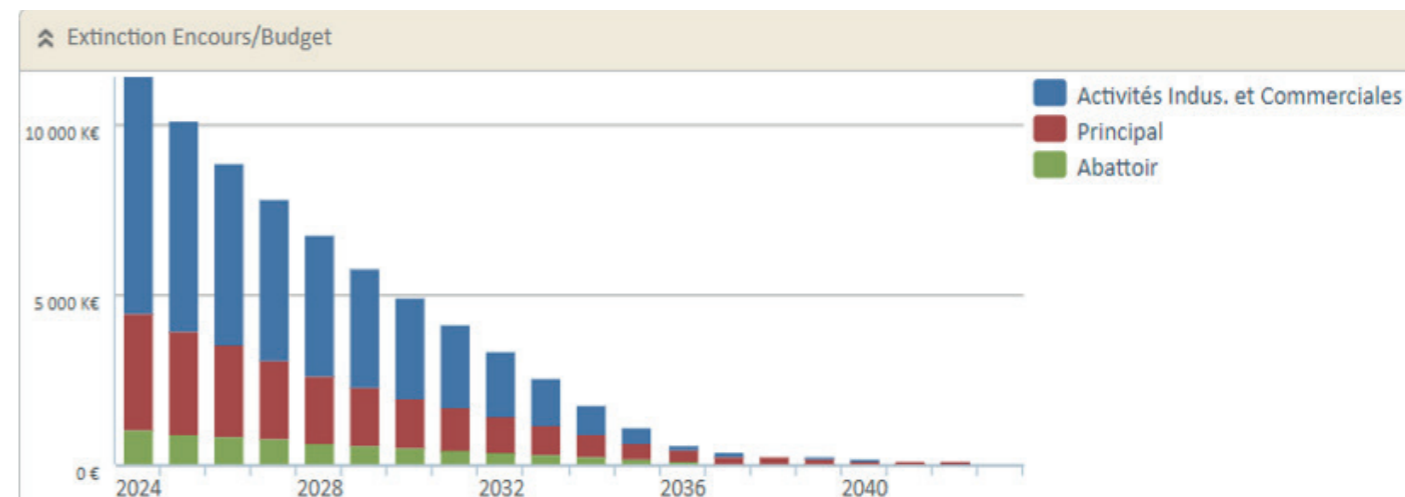
Solde FPIC : 313 680 €

ÉTAT DE LA DETTE

Détail des annuités payées par budget en 2023 :

	INTÉRÊT	CAPITAL	ANNUITÉS
BUDGET AIC	215 094,36	764 994,42	980 088,78
BUDGET PRINCIPAL	79 887,45	383 531,32	463 418,77
BUDGET ABATTOIR	25 418,26	221 819,58	247 237,84
TOTAL	320 400,07	1 370 345,32	1 690 745,39

Profil d'extinction de la dette :



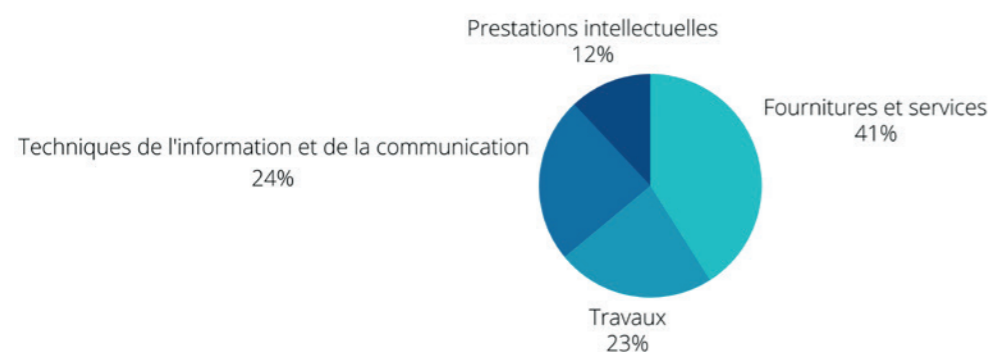
[MARCHÉS PUBLICS]



Opérations 2023

17 procédures de marchés publics lancées en 2023 par le service des marchés :

- 3 procédures formalisées
 - Prestations d'Assurances
 - Denrées alimentaires pour la cuisine centrale
 - Transports à la demande
- 9 procédures adaptées
 - Cuves incendies
 - Destruction de l'ancienne porcelainerie
 - Matériel informatique
 - Aménagement des pistes VTT Enduro
 - Remplacement de la production frigorifique de l'abattoir
 - Presse à Matières stercoaires
 - Maintenance de copieurs
 - Relance du lot 2 : Transports à la demande en véhicule de 10 à 25 places
 - Etude de transport navette
- 2 procédures sans publicité ni mise en concurrence
 - Animation Natura 2000
 - Etude complémentaire énergétique du stade nautique
- 2 marchés subséquents à un accord cadre
 - Matériel informatique
 - Matériel informatique



Chiffres clés

Désignation	CHIFFRES 2022	CHIFFRES 2023	ÉVOLUTION
Nouveaux marchés et accords-cadres réalisés :			
Nombre de procédures	12	17	+41.67%
Nombre de lots	22	23	+4.55
Nombre de titulaires/contrats (dont sous-traitants)	18	18	
Montant Total HT (dont avenants)	1 501 743.50 €	2 639 919.33 €	+ 75.79 %
Procédures déclarées sans suite, infructueuses ou annulées :			
Nombre	12	4	66.66 %
Proportion / nombre total de lots	35.29%	17.40 %	-
Suivi et exécution budgétaire des marchés non-soldés des années précédentes :			
Nombre de procédures	40	38	-5%
Nombre de titulaires/contrats	70	47	-33%
Nombre total de procédures	40	38	-5%
Nombre total de titulaires	70	47	-33%

2 lots ont été déclarés infructueux pour absence d'offre :

- Marché assurance Lot 6 cyber-risques relancé en procédure négocié en 2024
- Transports à la demande Lot 2 Transport à la demande de voyageurs en véhicules de 10 à 25 places relancé et attribué en 2023

2 marchés ont été déclarés sans suite :

- Remplacement de la production frigorifique de l'Abattoir pour insuffisance de concurrence et mauvaise définition du besoin.
- Presse à matières stercoaires pour motif d'intérêt général tenant à la nécessité de redéfinir le besoin.

[RESSOURCES HUMAINES]

Opérations 2023

- Nombreux recrutements (voir paragraphe III)
- Réflexion sur la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (qui sera appliquée en 2024)
- Mise en place des LDG (lignes directrices de gestion) pour la « promotion et la valorisation des parcours » qui sont venues compléter les LDG existantes prévues pour les avancements de grade
- Définition de règles précises pour les modalités de prise de congés des services dits « dérogatoires »
- Plusieurs revalorisations indiciaires statutaires appliquées au cours de l'année
- Pour le service des ressources humaines, l'année a été marquée par d'importants changements dans la composition de l'équipe (le recrutement d'une Adjointe à la DRH et 3 autres postes remplacés)



Chiffres clés

1) Personnel pris en compte dans le budget principal

		2020	2021	2022	2023
Informations générales	Nombre d'agents ayant travaillé à la CCHB au cours de l'année	255	265	275	280
	Nombre d'agents présents au 31 décembre	176	196	197	202
Information sur le statut	- dont nb de titulaires	122	125	123	130
	- dont nb de non titulaires	45	66	66	62
	- dont nb de stagiaires	9	4	7	9
	- dont nb de contrats aidés	0	0	0	0
	- dont nombre apprenti	0	1	1	1
Répartition par sexe	- dont nb de femmes	118	135	132	137
	- dont nb d'hommes	58	61	65	65
Répartition par catégorie	- dont nb de catégorie A	18	20	20	22
	- dont nb de catégorie B	24	28	45*	50
	- dont nb de catégorie C	134	148	132	130

(*) reclassement statutaire de 6 agents (éducateurs de jeunes enfants et assistant socio-éducatifs) en catégorie A en 2019 (agents précédemment classés en catégorie B).

(*) reclassement statutaire de 15 auxiliaires de puériculture en catégorie B (à la place de la catégorie C) au 01/01/2022

2) Abattoir

		2020	2021	2022	2023
Informations générales	Nombre d'agents ayant travaillé à l'abattoir au cours de l'année	39	39	43	38
	Nombre d'agents présents au 31 décembre	30	29	33	32
Information sur le statut	- dont nb de titulaires	3	3	4	4
	- dont nb d'agents en contrat de droit privé	26	24	27	27
	- dont nb de contractuels de droit public	1	1	1	1
	- dont nombre de contrats aidés	0	1	0	0
	- dont nombre d'apprentis	0	0	1	1
	- dont nb de femmes	3	3	5	6
Répartition par sexe	- dont nb d'hommes	27	26	28	26
	- dont nb de cat. A	1	1	1	2
Répartition par catégorie	- dont nb de cat. B	1	1	3	2
	- dont nb de cat.C	28	27	29	28

[RESSOURCES HUMAINES]

Autres indicateurs

1) Principaux recrutements au cours de l'année 2023

- Maggy BERTHIER, Chef de projet Avenir Montagne
- Fabienne PETCHOT-GARDIA, Adjointe à la Direction des ressources humaines
- Céline FUSTIER, Chargée des politiques contractuelles et des subventions
- Vincent CASTERA, Responsable de la commande publique
- Sylvain DELAVOIS, Comptable
- Cédric PASTOR, Chef de production à la cuisine centrale
- Elise BILLAU, Administrateur réseaux
- Hélène SERRES, Qualificienne à l'abattoir
- Pascale RIFFEY-MUNOZ, Référente jeunesse à la médiathèque
- Lilian SOUCAZE, Responsable des salles de spectacle
- Francis AZNAR, Agent de production de la cuisine centrale
- Léna LE GOFF, Adjoint d'animation au centre de loisirs
- Céline ACQUART, puis Charlene KEITA et Laura DUPORT sur les postes de Gestionnaires paies
- Léa GAGNERAUD, Référente santé pour les structures petite enfance
- Fanny SEGALAS, Gestionnaire carrières
- Romain ROCH, Assistant petite enfance
- Christine LUCOTTE, Conseiller numérique France services
- Mélanie DIETRICH, Référente adultes à la médiathèque
- Amandine BIAU, Comptable
- Martine ABADIE, Agent d'entretien du stade nautique

2) Formation

2-a) Formation de professionnalisation

	2020	2021	2022	2023
nombre de jours de formation suivis sur l'année	103	252	376	164
nombre d'actions de formation suivies sur l'année	26	52	60	50
% du personnel ayant suivi une formation	23.16%	52%	48.50%	39.32 %

2-b) Formation d'intégration

	2022	2023
Nombre d'agents ayant suivi une formation d'intégration	4	6
Nombre d'agents ayant suivi une formation d'intégration	20	30

2-c) Préparation aux concours ou examens professionnels

	2022	2023
Nombre d'agents ayant suivi une préparation	3	1
Nombre de jours suivis à l'année	21	3

2-d) Autres dispositifs de formation - Année 2023

Nature du dispositif	Nombre d'agents ayant suivi le dispositif	Nombre de jours suivis à l'année
VAE	2	8
Bilan de compétences	0	0
Utilisation du CPF	0	0

2-e) Formations en intra organisées en 2023

Nom de la formation	Dates	Nombre d'agents ayant suivi la formation
La démarche Znoezelen (CNFPT)	09/06/2023	14
Animation loisirs de courte durée (CNFPT)	08 au 09/06/2023	13
Le développement et acquisition du langage (CNFPT)	10/11/2023	14
DOTELEC (hors CNFPT)	½ journée / personne	10

3) Personnel porteur de handicap

La loi fait obligation aux employeurs occupant au moins 20 agents d'employer des personnes handicapées pour au moins 6% de leur effectif.

Le taux d'emploi des personnes handicapées au sein de la CCHB :

- pour l'année 2020 est de 6.35%.
- pour l'année 2021 est de 8.93%.
- pour l'année 2022 est de 7.65%
- pour l'année 2023 est de 7.88%

4) Instances paritaires

Suite au scrutin du 8 décembre 2022, les instances de représentation du personnel ont été renouvelées en 2023. Ainsi, le C.S.T (comité social territorial) s'est réuni quatre fois au cours de l'année.

En 2023, une délégation du F.3.S.C.T. a visité la structure multi-accueil « Les Bambis » dans le cadre des visites annuelles effectuées dans les services.

5) Absentéisme (tous budgets confondus)

	2020	2021	2022	2023
Nombre d'agents ayant été en arrêt de travail au cours de l'année	102	104	174	128
- dont nombre de titulaires ou stagiaires	67	66	106	80
- dont nombre de contractuels de droit public	18	24	45	28
- dont nombre de contractuels de droit privé	17	14	23	20
Nombre de jours d'arrêt de travail	3437	5573	7067	5974
- dont nombre de jours à plein traitement pour maladie	2234	3749	5588	3282
- à 1/2 traitement	644	1038	630	1461
- sans traitement	269	366	654	454
- dont nombre de jours d'arrêt à plein traitement pour accident de travail	290	420	195	777

6) Information sur le temps de travail

Agents rémunérés au 31/12 de l'année et **travaillant à temps non complet ou à temps partiel** (tous budgets confondus) :

	Nombre de femmes				Nombre d'hommes				Total			
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
Titulaires et stagiaires	26	28	28	35	4	3	4	1	30	31	32	36
Contractuels de droit public	22	33	26	21	7	8	12	11	29	41	38	32
Contractuels de droit privé	2	0	0	0	2	2	3	3	4	2	3	3
Total	50	61	54	56	13	13	19	15	63	74	73	71

[SERVICES TECHNIQUES]



Lauréate de l'appel à projet « Recyclage des friches en Occitanie » la CCHB réalise une opération de réhabilitation de la friche industrielle de l'ancienne porcelainerie (au fond du site Soulé) afin de créer de nouvelles surfaces foncières permettant d'accueillir de nouvelles activités économiques (voir p. 38 - développement économique).

Opérations 2023

- Démolition de la Porcelainerie
- Isolation du bâtiment technique de Bigorre Ingénierie.
- Création de bureaux à la Dynamo
- Mise en place de grillage autour des stades de Campan et d'Ordizan
- Remplacement d'un grillage de protection au stade de Pouzac
- Mise en place d'une barrière au stade de Campan
- Création d'un accès PMR du stade de Pouzac
- Remplacement de la porte d'entrée de la piscine
- Remplacement des menuiseries de la crèche Clair Vallon
- Remplacement de la clôture de la Maison de la petite enfance
- Remplacement des sols et de l'éclairage de la Médiathèque
- Remplacement du plancher de la fosse de la Halle aux Grains
- Création de 5 défenses Incendies en sites isolés (Astugue, Bagnères, Mongaillard, Orignac et Labassère)

Budget

BUDGET PRINCIPAL (montant en TTC)	RÉALISÉ EN 2023	RESTE À RÉALISER EN 2024
Défense incendie	29 818,52 €	125 252,34 €
Travaux cuisine centrale	8 988,00 €	0,00 €
Travaux halle aux grains	1 547,86 €	7 315,20 €
Travaux cinéma	696,00 €	0,00 €
Travaux médiathèque	636,00 €	34 268,60 €
Travaux stades	26 218,80 €	23 009,81 €
Travaux piscine	4 200,00 €	0,00 €
Travaux centre de loisir/PJ	43 558,13 €	0,00 €
Travaux halte-garderie La Mongie	8 641,85 €	0,00 €
Travaux dans les crèches et RAM	135 881,46 €	0,00 €
Travaux étage rue république pour le compte de la ville de Bagnères de Bigorre (chap. 45)	7 196,37 €	0,00 €
Travaux voirie Labassère	14 223,60 €	5 760,00 €
Refonte circuits VTT	207 444,00 €	12 000,00 €
TOTAL	489 050,59 €	207 605,95 €

BUDGET AIC (montant en TTC)	RÉALISÉ EN 2023	RESTE À RÉALISER EN 2024
Travaux parc Industriel HB (MN Composite)	6 980,08	1 868,00
Travaux bâtiment 60	3 525,80	5 750,00
Renforcement ruisseau Ropio	2 400,00	0,00
Travaux toiture Veolia	53 327,00	0,00
Travaux espace de co-working La Dynamo	55 012,98	824,00
Travaux dépollution «Porcelainerie»	7 495,00	93 126,00
Travaux Bigorre Ingénierie	91 415,96	0,00
TOTAL	220 156,82 €	101 568,00 €

BUDGET ABATTOIR	RÉALISÉ EN 2023	RESTE À RÉALISER EN 2024
Travaux chaîne ovine	12 239,98	23 000,00
Travaux divers	136 164,82	75 183,63



Opérations 2023

1/ MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Améliorations marquantes des logiciels métiers ou du matériel

- **Administration générale** – Mise en place du logiciel de gestion des délibérations
- **Cuisine Centrale** – Etude pour la mise en place informatique du module de gestion du portage des repas dans Arpège Sonate
- **Halle aux Grains** – Etude pour le câblage réseau filaire et wifi de l'intégralité du bâtiment
- **Téléphonie centrale** – Etude et passation d'un marché pour le remplacement de notre autocom IP virtuel centralisé
- **Réseau MPLS** – Etude et passation de commande pour le renouvellement et l'amélioration de notre réseau MPLS multisite en fibre optique

Maintien en conditions opérationnelles du parc informatique

- Remplacement de **15 ordinateurs** fixes ou portables selon le plan pluriannuel de renouvellement
- Remplacement et ajout de switchs réseau, de bornes wifi
- Remplacement de **3 imprimantes** (Piscine, Point Jeunes, Cinéma)

Passation / Renouvellement de marchés

- Consultation pour le remplacement de notre système de téléphonie IP fixe
- Consultation pour la reprise de maintenance sur plusieurs de nos photocopieurs de plus de 5 ans
- Adhésion au Resah pour simplification des procédures d'achats pour toute la téléphonie fixe et mobile, ainsi que l'antispam.
- Adhésion au RESAH pour l'achat des serveurs physiques et licences associées
- Sourcing pour le renouvellement en 2024 de notre marché antivirus
- Sourcing pour le renouvellement en 2024 de notre marché messagerie
- Consultation pour le renouvellement des poses informatiques

2/ SÉCURISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION

- **Site Soulé** – Mise en place d'un système de sécurisation des portes par badge sur les bâtiments interentreprises et Dynamo
- **Infrastructure** – Etude et commande pour le remplacement des 4 serveurs physiques suivants : Services Techniques, Piscine, Médiathèque et Cuisine Centrale
- **Infrastructure** – Augmentation de l'espace de stockage des sauvegardes
- **Sécurité** – Expérimentation d'une externalisation des sauvegardes en Cloud
- **Sécurité** – Mise en place d'un antispam à base d'IA sur tous nos domaines informatiques
- **Sécurité** – Déplacement d'un des deux pare feux principaux dans la seconde salle serveur au bâtiment annexe

Chiffres clés

CONSTITUTION DE NOTRE PARC INFORMATIQUE :

- 7 serveurs physiques (Mairie x3, Abattoir x2, Médiathèque, Piscine, Cuisine)
- 35 serveurs virtuels mutualisés ou spécifiques à la CCHB
- 89 équipements réseaux stratégiques : switchs réseaux, bornes wifi, nas de sauvegardes, disques d'externalisation des sauvegardes, pare-feux, pointeuse, autocoms ...
-
- 144 ordinateurs fixes ou portables et stations d'accueil
- 83 téléphones fixes et portables
- 39 imprimantes laser, photocopieurs ou imprimantes étiquettes
- 51 tablettes élus et agents
- 122 logiciels métiers, plateformes web, d'infrastructure ou de sécurité mutualisés avec la Ville de Bagnères-de-Bigorre
- 61 logiciels métiers, plateformes web, d'infrastructure ou de sécurité spécifiques à la CCHB
- 18 box et liaisons internet fibre ou adsl
- 22 lignes téléphoniques sur les sites distants

Chiffres clés

MAINTENANCE INFORMATIQUE (chiffres mutualisés avec la Ville de Bagnères-de-Bigorre)

A - Évolution du nombre de tickets au fil des années

Nb Tickets en 2017 => 1853

[...]

Nb Tickets en 2021 => 3455

Nb Tickets en 2022 => 4120

Nb Ticket en 2023 => 4620

Les causes de ces augmentations sont :

- Le taux d'informatisation en constante hausse (dématérialisation, acquisition de logiciels de gestion dans les services, usage de plateformes web par tous les services, présence de plus en plus forte de l'internet des objets).
- Le nombre d'actions récurrentes liées aux nouveaux logiciels et matériels (mise à jour, gestions des droits, dépannages, sauvegardes, contrôles de sécurités ...)
- La gestion administrative qui grossit avec le parc, les logiciels, les moyens de cyber défense (renouvellement de marchés, de contrats, gestion des achats et des litiges, veille technologique et commerciale)
- La sécurité informatique omniprésente qui nécessite beaucoup de modifications du système d'information et d'entraînement de la part du service informatique (Test des plans de continuité et de reprise d'activités, entraînement aux restaurations de données, tests des systèmes de blocages des intrusions, entraînements à la détection de panne et au remplacement accéléré des équipements réseau stratégiques).

Cette année nous avons inclus le recensement des incidents majeurs de production informatiques ayant conduit à une interruption de service supérieure à 15 minutes.

Pour l'année 2023, ils sont **au nombre de 3** et ont tous conduits à des rapports puis à des modifications de notre SI ou de nos usages pour empêcher qu'ils ne se reproduisent.

Notre système d'information est en permanence sous surveillance (**+ de 1000 capteurs déployés**) afin de le fiabiliser au maximum et de permettre la prise en charge des pannes au plus tôt et si possible avant qu'elles n'apparaissent :



Budget

INFORMATIQUE	2020	2021	2022	2023	Évolution 2022/2023
Téléphonie	30 755,49	25 182,48	25 870,63	28 300,12	9,39%
Maintenance des photocopieurs	3 367,65	6 102,00	3 093,72	2 639,99	-14,67%
Maintenance des logiciels	40 228,40	48 068,07	85 873,23	97 184,54	13,17%

En 2020, le coût de maintenance des copieurs baisse fortement car les copieurs ont été renouvelés et les coûts copie sont donc réduits. En 2021, ces charges sont en hausse, mais cela est lié à des factures qui ont été rattachées à l'exercice 2021 mais qui sont en litige avec une société fournisseur.

En 2021, la CCHB a eu recours à des logiciels afin de se prémunir d'éventuelles cyberattaques. Elle s'est également dotée d'un logiciel au niveau de la cuisine centrale, d'un logiciel pour la gestion des autorisations du Droit des Sols et a mis en place de portail «enfance jeunesse». Ces nouveaux logiciels expliquent en partie la hausse des coûts de maintenance en 2022. De plus, certaines maintenances des logiciels étaient imputées sur d'autres comptes. Elles ont été regroupées sur le compte 6156 du service informatique en 2022 afin d'apporter une meilleure analyse comparative dans le temps.

Par ailleurs, les coûts de la téléphonie ont baissé de 2020 à 2022 du fait des nouveaux marchés et de l'adaptation des offres aux besoins des services.

On observe une hausse en 2023 car :

(Téléphonie fixe)

Augmentation du nombre de lignes mobiles (nouveaux arrivants 2023)

Augmentation imposée de 10% Hexatel sur tous ses liens réseau en milieu d'année

Ajout d'une box à la Cuisine Centrale pour avoir une seconde ligne

(Internet)

Ajout box internet Dynamo

(Téléphonie portable)

Baisse du nombre de téléphones portables

Augmentation imposée de 10% Hexatel sur tous ses liens réseau en milieu d'année

A noter que les montants indiqués dans le tableau concerne le coût global pour la CCHB alors que la plupart de ces logiciels et des copieurs sont mutualisés (coût partagés avec la Ville de Bagnères-de-Bigorre via la mutualisation des services communs).

[COMMUNICATION]

Opérations 2023

> Stratégie / outils

Conception de la marque circuits VTT Bici'd'aqui (visuel par prestataire)

> Nouvelles réalisations

Travail avec prestataire pour création des panneaux de signalétique des circuits VTT

Brochure PLUi

Flyer et signalétique La Dynamo

Kit vélo événementiel - associations (panneau, sticker...)

> Valorisation de l'action publique

(affiches/flyers, contenus web et Facebook, presse...)

Exemples :

Aménagement Durable - Mobilité : navettes été + SkiBus + Payolle, Challenge Mobilité, TAD (tickets)...

Aménagement Durable - Habitat : Rencontres de l'Habitat

Développement éco : La Dynamo, actualité des entreprises

CTG - enfance-jeunesse : Mois sans Tabac, Ateliers premiers secours petite enfance, Café des Parents, atelier massage bébé...

France Services : Forum emploi formation

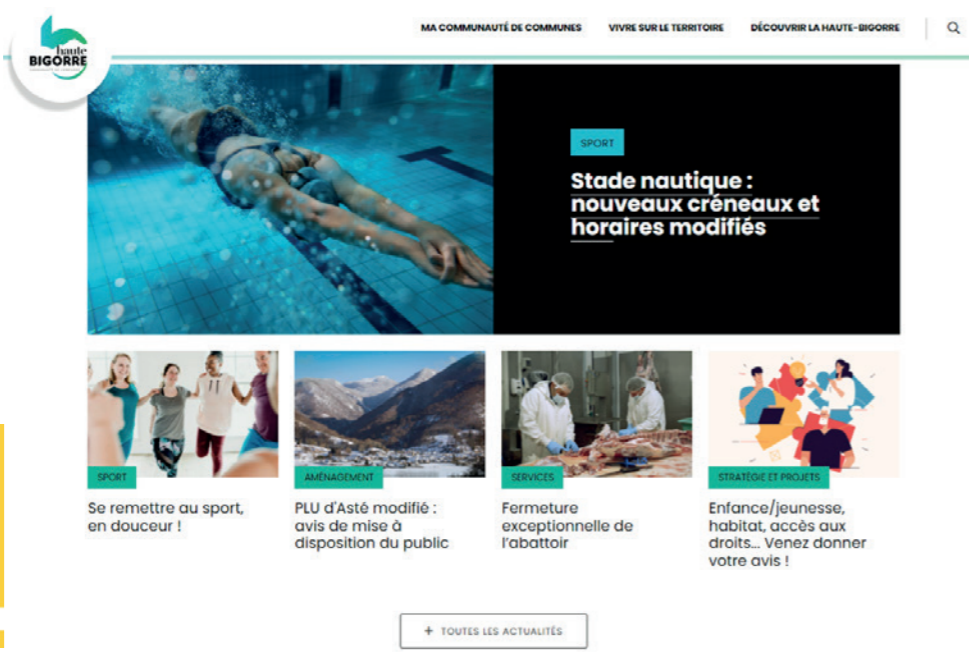
Espace de Vie Sociale : Contes Philosophiques, Concours Photos, Atelier secourisme, Atelier Seconde Vie,

Pique-Nique à Clair Vallon, Fête du Jeu...

Stade nautique : séances aquaphobie

> Communication des services

Signalétique des structures et bâtiments, flocage des véhicules, signatures mails, rapport d'activité...



Budget

COMMUNICATION		2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Fonct.	Dépenses	62 242,50	86 424,69	95 319,79	116 977,97	22,72%
	Entretien du copieur	2 129,33	4 859,42	2 077,97	1 732,50	-16,63%
	Maintenance + évolution site internet	2 759,04	3 157,06	4 672,06	5 071,26	8,54%
	Publications	1 621,20	2 205,80	1 786,80	6 376,49	256,87%
	Frais de personnels (quote part CCHB)	13 808,16	27 141,07	35 620,05	35 904,16	0,80%

En 2021, les frais de maintenance du copieur sont très élevés du fait du rattachement d'une facture en litige avec le fournisseur. Le service Communication est un service commun avec la Ville de Bagnères dont la quotité CCHB / Ville était de 25/75 jusqu'en 2020 puis de 35/65 depuis 2021 pour intégrer la création et la maintenance du site Internet notamment.

La hausse des publications en 2023 est liée aux publications réalisées dans le « cahier spécial de la semaine » pour 5 277 €.

[DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE]

Opérations 2023



- **La Dynamo, espace pour entreprendre et télétravailler**

La Dynamo est un espace tertiaire à destination des chefs d'entreprises, créateurs d'entreprises, télétravailleurs, organismes de formation qui recherchent une nouvelle forme d'accueil immobilière flexible pour développer leurs activités tertiaires et de services, accueillir leurs clients dans un espace neutre et convivial.

Un maillon fort de l'offre immobilière

Cet espace de 185 mètres carrés comprend 6 bureaux fermés et 2 salles de réunion/formation. Il bénéficie d'un accès à la fibre haut-débit 5 G en illimité, un accès à l'espace repas dans le bâtiment inter-entreprise, un parking vélo et automobile gratuit.

La Dynamo est l'un des maillons forts de l'offre immobilière dont dispose la CCHB à destination des entreprises qui souhaitent s'installer et se développer en Haute-Bigorre.

Pour réaliser ce projet, la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre s'est entourée des services du cabinet Relais d'entreprises, première enseigne nationale spécialisée dans le dimensionnement et la mise en place de tiers lieux d'activité qui, au travers la réalisation d'une étude d'opportunité, financée par le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et EDF Une Rivière un territoire, a confirmé la faisabilité d'un Tiers-Lieu dédié à l'entrepreneuriat et au télétravail.

Accompagnement et animation

Deux structures d'accompagnement à la création/reprise d'entreprise assurent l'animation de La Dynamo :

- L'incubateur-pépinière d'entreprises BIC CRESCENDO (Business Innovation Centre) expert dans l'accompagnement à l'émergence de projets innovants depuis plus de 20 ans,
- La boutique de gestion BGE Sud-Ouest spécialisée dans l'accompagnement à la création-reprise d'entreprise depuis plus de 44 ans.

Cette animation se matérialise par des permanences et réunions d'information assurées conjointement par ces

deux structures, les mardis tous les 15 jours.

L'accueil des porteurs de projet sera coordonné par BIC CRESCENDO et BGE Sud-Ouest avec pour objectif d'augmenter les chances de succès des futurs chefs d'entreprise et repreneurs et de sécuriser l'amorçage, la concrétisation et la pérennisation de leur entreprise.

La Dynamo : pourquoi ce nom ?

Il s'agit d'un terme à la fois générique et évocateur qui fait le lien entre les activités historiques de la Zone Soulé notamment autour du ferroviaire et la filière en émergence autour du vélo que souhaite impulser la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre. Le logo graphique reprend ces deux histoires et associe ces deux composantes.

- **Création d'un pôle économique vélo – sports- activités outdoor**

C'est un nouveau tournant que souhaite impulser la CCCHB, une nouvelle coloration autour du vélo comme levier d'attractivité et de développement de son territoire et de celle des Hautes-Pyrénées.

La Haute-Bigorre se positionne ainsi comme un territoire d'accueil et d'accompagnement des jeunes entreprises innovantes de la filière vélo-sport-mobilité douce en phase de démarrage, d'amorçage.

Contexte :

Fort de ses atouts et de ses acteurs de la filière, la CCHB a décidé d'engager une réflexion en 2022 sur la structuration de la filière économique du vélo, en partenariat avec l'Agence des Pyrénées, le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et EDF une rivière un territoire.

Ce travail de réflexion collective a permis de mettre en évidence le potentiel économique du marché du vélo, les réelles opportunités de croissance d'activités pour le secteur de l'artisanat et de l'industrie française et locale mais également la nécessité d'inciter les acteurs de la filière à investir dans l'innovation et les produits et composants à forte valeur ajoutée.

Les acteurs de la filière sont aujourd'hui organisés autour de plusieurs clusters implantés en France dont celui de « Vélo Vallée Occitanie » à l'Isle Jourdain (32) qui fédère une quarantaine d'adhérents.

Pour autant, aucun lieu dédié à l'accueil physique de jeunes entreprises innovantes de la filière vélo n'existait tant au plan local que national.

- **Signature de la convention de partenariat avec l'incubateur et pépinière d'entreprises BIC CRESCENDO et la boutique de gestion BGE**

Ce partenariat permet l'accompagnement des jeunes créateurs et start-upers vers l'innovation.

BIC CRESCENDO (Business Innovation Center) dispose d'un écosystème entrepreneurial qui se compose d'une couveuse d'activité, d'une pépinière d'entreprises, d'une école supérieure de formation à l'entrepreneuriat, d'un «fablab», d'un tiers-lieu ainsi que de la Mêlée Adour, structure fédérant des acteurs de la filière digitale du bassin de l'Adour.



Signature du partenariat avec BIC CRESCENDO et BGE

[DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE]

L'incubateur et pépinière d'entreprises assure des permanences à la Dynamo un mardi sur deux.

• Réhabilitation de la friche industrielle de l'ancienne porcelainerie

Lauréate depuis 2022 de l'appel à projet « Recyclage des friches en Occitanie » lancé par l'État dans le cadre du Plan de Relance, la CCHB réalise une opération de réhabilitation de la friche industrielle correspondant à l'ancienne porcelainerie, au fond du Parc d'Activités Dominique Soulé.

Il s'agit, pour la communauté de communes, de créer de nouvelles surfaces foncières afin d'accueillir de nouvelles activités économiques en lieu et place de l'ancienne usine, de ses 3 bâtiments annexes et du terrain nu d'une surface totale de 14 000 m².

Après le désamiantage et la démolition des bâtiments qui viennent de s'achever, un traitement des sols sera effectué pour proposer une surface prête à l'utilisation sous la forme d'un lotissement à destination d'activités industrielles et artisanale.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de densification des zones d'activités économiques inscrite dans le SCOT de la Haute-Bigorre et répond aux objectifs imposés par la loi Climat et Résilience d'atteindre le « Zéro Artificialisation Nette » des sols en 2050.

La subvention d'investissement accordée par l'Etat pour ce faire s'élève à 315 878 euros pour un investissement total de 570 000 euros HT engagé par la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre.

Chiffres clés

Aide à l'immobilier d'entreprise

B2B Concept Steel

Entreprise fondée par Cyrille Lapeyre, spécialisée dans la conception et la construction de charpentes métalliques légères pour bâtiments d'habitation, bâtiments publics et industriels.

Aide de 20 000€

PY'STILL :

Entreprise de production d'hydrolat fondée par Adrien Cousy, chargé de recherche biotechnologique végétale et Régis Cazalas, ingénieur environnement : distillation d'extraits végétaux (dont de l'hamamélis) à des fins médicinales et cosmétiques.

Production attendue de 8 tonnes annuelles.

Contrat de collaboration de recherche avec Pierre Fabre.

Aide de 20 000€

Budget

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE (individualisée dans budget annexe)		2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Fonctionnement	Dépenses	1 367 621,99	1 993 104,09	1 371 806,27	1 250 965,63	-8,81%
	Recettes	1 556 319,21	2 330 572,73	1 741 940,18	1 813 403,71	4,10%
Investissement	Dépenses	1 145 787,92	4 273 944,26	1 193 103,44	1 170 533,48	-1,89%
	Recettes	1 021 763,27	4 105 473,15	1 236 413,49	1 017 918,99	-17,67%

La hausse des dépenses et recettes en 2021 est liée aux écritures de refinancement d'emprunts avec la SFIL (dont un emprunt structuré).

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT AIC	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
011 - Charges de gestion générale	290 219,39	237 192,55	290 756,75	310 664,70
65 - Autres ch. de gestion courante (admission en non val.)	0,00	56 594,98	219 803,38	119,33
66 - Charges financières	310 840,98	286 050,22	126 048,78	215 094,36
67 - Charges exceptionnelles	0,00	5 817,18	0,00	0,00
68 - Dotation aux amortissements et provisions		135,00	15 818,18	11 387,48
TOTAL	601 060,37	585 789,93	652 427,09	537 265,87

RÉCETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT AIC	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
74 - Dotations et participations		0,00	0,00	0,00
75 - Autres produits de gestion courante (dont loyers)	736 728,96	656 038,57	864 008,56	
76 - Produits financiers	6153,4	14728,08	14728,08	14728,09
77 - Produits exceptionnels (dont financement par budget principal)	643 075,85	695 337,18	517 097,22	500 114,00
78- Reprise sur provisions		56 594,11	80,78	0,00
TOTAL	1 385 958,21	1 422 697,94	1 395 914,64	514 842,09

La hausse des produits exceptionnels en 2020 est liée à la hausse de la subvention du budget général (elle était de 430k€ en 2019, 530 k€ en 2020 puis 500k€ de 2021 à 2023), à la vente des biens (Cazalas, Bât 41, Site Adour..) pour 88 k€ et à une annulation de mandat sur exercice antérieur pour 21 k€.

En 2021, la CCHB a perçu des produits exceptionnels d'un montant de 188 k€ liés à un dégrèvement de foncier des années 2016 à 2020 sur l'emprise POMMIER (un même local ayant 2 n° invariants avait été imposé 2 fois)

Admission en non-valeur des loyers restant dus de la société ALTEMA (reprise de provision en 2021).

La baisse des loyers en 2023 est liée à une réfaction temporaire du loyer de la société CAF attribuée en compensation de travaux effectués (pour 87k€). Par ailleurs, en 2022 le niveau des loyers étaient particulièrement élevés car un rattrapage des loyers concernant l'extension de la société CAF a été effectué (loyers de 2021 perçus en 2022).

A noter que la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (749 717,73 €) ne permet pas de payer intégralement le montant du capital des emprunts (764 994,42 €) en 2023.

[AMÉNAGEMENT DURABLE]

Pôle aménagement durable

Le pôle « Aménagement Durable » regroupe le service Environnement, le service Aménagement du territoire et le service Tourisme.

A/ ENVIRONNEMENT

Opérations 2023

- Suite et fin de la création de nouveaux circuits VTT : nettoyage, pose de panneaux etc...
- Formation à l'entretien des circuits VTT enduro
- Mise en place d'une passerelle démontable chaque année sur la randonnée du Lac Bleu

1-1 ENTRETIEN DES SENTIERS :

>> *Maintenir une offre de qualité en matière de sentiers :*

- 16 sentiers de randonnées ont été parcourus, « rebalisés » et entretenus.
- actions de débroussaillage sur les sentiers balisés : 19 circuits
- actions de taille/ gestion de chablis : 32 circuits

>> *Création de la nouvelle offre VTT :*

- nettoyage, élagage des nouveaux circuits

1-2 GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) :

- Convention de mise à disposition du service espaces naturels auprès du Syndicat Mixte Adour Amont pour les travaux relevant de la compétence GEMAPI : travaux en rivière et entretien des sentiers au gré de l'Adour.
- Interventions du SMAA : réouverture de chenaux secondaires, quartier la Chaumière à Bagnères : retrait de 2 seuils busés, projet d'acquisition foncière à Ordizan dans l'espace de mobilité de l'Adour, traitement sélectif de la végétation, entretien des accès de services, arrachage des espèces végétales envahissantes
- PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) d'intention du bassin versant de l'Adour amont

1-3 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS :

- Entretien des espaces verts des sites communautaires
- Conventions de mise à disposition du service espaces naturels auprès des 18 communes membres suivantes : Antist, Argelès-Bagnères, Astugue, Bagnères de Bigorre, Beudéan, Hauban, Hiis, Hitte, Labassère, Lies, Marsas, Ménilheu, Montgaillard, Neuilh, Ordizan, Orignac, Pouzac, Uzer pour l'entretien espaces verts et/ou petits travaux de maçonnerie, peinture etc.
- Convention de mise à disposition de services de l'équipe espaces naturels au Symat pour l'entretien espaces verts, compostage collectif, remplacements du Symat antenne Haute-Bigorre

>> *Développer un entretien respectueux de l'environnement :*

- Poursuite du paillage des massifs
- Poursuite du désherbage thermique, alternative au désherbage chimique
- Utilisation plus importante de plantes vivaces dans les massifs fleuris



1-4 NATURA 2000 : SITE DU LISET DE HOUNT BLANQUE :

- Animation du PAEC (Projet AgroEnvironnemental et Climatique) : MAEC (Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques) et Diagnostics agroenvironnementaux : 1 MAEC individuelle (17ha) et 1 MAEC collective (98ha) sur Campan
- Contrat Natura 2000 en Forêt Communale de Campan : 9ha et 384 arbres sénescents géoréférencés
- Communication / sensibilisation : sorties grand public Natura 2000
- Actions en faveur des Chiroptères : interventions 2 classes de Ste Marie de Campan
- Actions en Forêt privée (CRPF) : diagnostic et information/sensibilisation des propriétaires privés ; 24.11 ha de vieilles forêts privées
- Mise à jour du formulaire standard de données

1-5 COMMISSION LOCALE D'ECOBUAGE :

Adoption d'un règlement intérieur de fonctionnement de la CLE

1-6 GESTION DES DÉCHETS :

Fiscalité (TEOM votée par la CCHB) :

- Taux de TEOM unique pour l'ensemble du territoire : 12.79 % (Taux 2022 : 13.26%)

Collecte (compétence du SYMAT) :

- Fin du déploiement des équipements de tarification incitative sur la Haute-Bigorre
- Mise en place de la redevance spéciale dans les communes et administrations publiques
- Etude de nouvelle déchèterie à Bagnères-de-Bigorre
- Travaux sur le site de l'ancienne ISDI de La Gailleste
- Signature avec CITEO de la convention de lutte contre les déchets abandonnés par les communes volontaires

Traitement (compétence du SMTD65) :

- Recherche de solutions pour le traitement futur des ordures ménagères
- Mise à disposition gratuite de broyeurs de végétaux dans certaines communes (Campan, Hitte, Montgaillard)
- Conférence de Gilles Clément dans le cadre du Big Bag Festival à Bagnères-de-Bigorre

[AMÉNAGEMENT DURABLE]



Chiffres clés

ENTRETIEN DES SENTIERS BALISÉS :

	2022	2023	Évolution
Nombre de sentiers entretenus	18	16	-11%

ENTRETIEN DES COURS D'EAU (GEMAPI) :

	2022	2023	Évolution
Temps passé en h à l'entretien des cours d'eau : GEMAPI	665 h	282 h	-58%

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS/ REMPLACEMENTS DÉCHÈTERIES, COMPOSTAGE COLLECTIF (MADS AU SYMAT) :

	2022	2023	Évolution
Temps passé en h à la mise à disposition de services SYMAT	565 h	436 h	-23%

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS/ TRAVAUX DIVERS DANS LES COMMUNES (MADS AU SYMAT)

	2022	2023	Évolution
Temps passé en h à la mise à disposition de services dans les communes	1817 h	2137 h	+17.6%

ANIMATION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉCOBUAGE (CLE) DE LA HAUTE-BIGORRE :

	2022	2023	Évolution
Nombre de déclarations d'écoquage examinées par la CLE	153	176	+15%
Nombre de prêt de matériel	5	5	---



Budget

PRÉSERVATION DU MILIEU NATUREL		2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Fonct.	Dépenses	558 070,39	551 248,75	585 529,00	617 623,68	5,48%
	dt charges à caractère général	60 557,63	72 560,03	81 028,10	97 360,20	20,16%
	dt frais de personnel	452 692,76	433 868,72	458 060,90	475 443,48	3,79%
	dt charges de gestion courante	44 820,00	44 820,00	44 820,00	44 820,00	0,00%
	Recettes	89 376,41	111 045,59	192 722,33	262 289,44	36,10%
	dt produits des services	79 490,50	86 665,56	83 440,64	82 206,30	-1,48%
	dt dotations et participations	9 885,91	21 160,03	29 926,96	7 835,74	-73,82%
	dt produits exceptionnels	0,00	0,00	53 918,00	172 247,40	219,46%

En 2022, les charges à caractère général augmentent du fait d'une hausse du carburant et du prix des fournitures de petit équipement. Concernant les recettes, si la hausse des années précédentes vient de la mise en place des conventions avec les Communes, puis avec le Symat et le SMAA, la hausse de 2022 provient essentiellement de la vente d'un tractopelle et d'une chargeuse pour un montant total de 53 918 €. En 2023, les produits exceptionnels correspondent à la cession du « Palais de Justice » à la ville de Bagnères-de-Bigorre (échangé avec un terrain qui accueillera la future déchèterie).

Les dotations et participations baissent en 2023 car la subvention pour le programme Natura 2000 en 2023 n'a pas été attribuée par la région sur l'exercice 2023 (transfert de cette compétence par l'Etat à la Région à compter du 01 janvier 2023).

[AMÉNAGEMENT DURABLE]

Budget (suite et fin)

AMÉNAGEMENT DES EAUX		2020	2021	2022	2023	Évolution 2022/2021
Fonct.	Dépenses	58 135,14	61 273,88	89 597,60	63 266,61	-29,39%
	dt frais de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	---
	dt charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	---
	dt contribution GEMAPI au SMAA	58 135,14	59 914,98	88 238,70	61 392,61	-30,42%
	dt contribution au SMAA hors GEMAPI	0,00	1 358,90	1 358,90	1 874,00	37,91%
	Recettes	200 125,00	192 140,00	9 886,00	9 265,00	-6,28%
	dt produits des services	0,00	0,00	0,00	0,00	---
	dt fiscalité (taxe GEMAPI)	200 125,00	192 140,00	621,00	0,00	-100,00%
	dt dotations et participations	0,00	0,00	9 265,00	9 265,00	0,00%

La CCHB a transféré les compétences GEMAPI et les compétences de gestion du dispositif de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ainsi que gestion du sentier au gré de l'adour au SMAA à compter du 01/01/2019. Elle a instauré parallèlement la taxe GEMAPI. Toutefois, le SMAA a réalisé peu de travaux d'investissement. C'est la raison pour laquelle il a été décidé en 2022 de ne plus lever de taxe Gémapi, la provision au 31/12/2023, étant encore de 272 862,33 € (affectée aux travaux à programmer et aux contributions à venir pour 2024 et les années suivantes)

A noter que les travaux d'investissement réalisés en 2023 pour un montant de reste à charge de 6 582,00 € n'ont pas été rattachés à l'exercice 2023.

COLLECTE et TRAITEMENT DES DÉCHETS (identifié dans un budget annexe jusqu'en 2019, puis transfert au SYMAT au 01/01/2020 – intégration dans fonction 812 du budget principal)		2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Fonctionnement	Dépenses	3 163 541	3 188 205	3 256 712	3 369 792	3,47%
	Recettes	3 201 039	3 171 581	3 274 722	3 369 792	2,90%
Investissement	Dépenses	2 200	0	0	0	---
	Recettes	0	0	0	0	---

Depuis le 01/01/2020, la CCHB adhère au SYMAT ; elle a donc transféré l'actif et le passif au syndicat, ainsi que le personnel dédié à cette compétence.

Les dépenses en 2023 sont donc constituées de la contribution au SYMAT (3 345 266 €), et de frais de personnel CCHB mis à disposition en partie du SYMAT (24 525,53 €).

Les recettes en 2023 sont constituées de la TEOM (3 345 266 €), et de mise à disposition de service au SYMAT (24 525,53€).

SERVICE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1-1 PLANIFICATION :

Opérations 2023

PLUi de la Haute-Bigorre

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre a engagé fin 2020 l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui définira les modalités d'urbanisme pour l'ensemble du territoire et remplacera les PLU communaux et la carte communale aujourd'hui en vigueur.

L'élaboration du PLUi s'inscrit dans le prolongement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Haute Bigorre. Le PLUi est un projet collectif construit par l'ensemble des élus des 25 communes de la Haute Bigorre.

En 2023 :

- Réunions publiques, en mars, à Cieutat, Montgaillard, Campan et Bagnères-de-Bigorre

PLU de Trébons

Arrêt du projet du PLU de Trébons par le Conseil Communautaire le 18 janvier 2023

Enquête publique sur le projet d'élaboration du PLU du 9 juin au 10 juillet 2023

PLU d'Asté

Lancement de la procédure de modification simplifiée du PLU d'Asté en décembre 2023



[AMÉNAGEMENT DURABLE]

B/ HABITAT

Opérations 2023

- Fin de l'étude habitat : « calibrage de l'Opération de Restauration Immobilière et lutte contre les logements vacants »
- Réalisation des premières rencontres de l'habitat permanent en Haute-Bigorre : 70 propriétaires de logements vacants présents
- Observatoire de l'habitat du 65 : étude sur le logement des travailleurs saisonniers en station de montagne
- Visite de fin de chantier d'une opération OPAH rue Gambetta à Bagnères de Bigorre : 7 appartements loyers modérés rénovés
- Ateliers de la rénovation énergétiques Renov'Occitanie

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Permanences OPAH de l'opérateur Urbanis : sur RDV le mercredi de 13h30 à 16h30 à France Services 30 avenue Gêruzet à Bagnères de Bigorre.

Bilan 2023 de l'OPAH :

	Année 2022	Année 2023
Nombre de contacts téléphoniques	210	210
Nombre de personnes reçues en permanence	214	182
Nombre de visites	92	74
Propriétaires occupants		
Nombre de dossiers déposés	58	32
Coût travaux générés	1 342 815 €	627 000 €
Subventions	630 357 €	307 676 €
Propriétaires bailleurs		
Nombre de dossiers déposés	1 pour 1 logement	0 (*)
Coût travaux générés	43 560 €	0
Subventions	10 487 € (24%)	0
Nature des travaux		
Travaux lourds	9	4
Amélioration énergétique	41	25
Autonomie	27	27
Logements vacants remis sur le marché	16	4

(*) L'absence de résultats pour les logements locatifs est une conséquence directe de la réforme Loc'Avantages de l'ANAH en vigueur depuis le 1er mars 2022. Les niveaux de loyers sont inférieurs à ceux pratiqués auparavant et le nouvel avantage fiscal (réduction d'impôts sur les revenus) apparaît moins intéressant que le précédent (abattement sur les revenus fonciers).



Rencontres de l'Habitat en octobre 2023



Atteinte des objectifs de la convention OPAH :

	Objectifs 2023	Réalisés 2023	%
Propriétaires Occupants (PO)	60	32	53%
Dont travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne, insalubre, dégradé	5	0	0%
Dont travaux pour l'autonomie de la pers.	15	19	127%
Dont travaux pour lutter contre la précarité énergétique	40	13	33%
Propriétaires Bailleurs (PB)	15	0	0%
Dont travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne, insalubre, dégradé	10	0	0%
Dont travaux d'amélioration des performances énergétiques	5	0	0%
Total Bailleurs + Occupants	75	32	43%

Dossiers OPAH déposés par commune :

Dossiers déposés en 2023	Propriétaires occupants	Logements locatifs
Argelès-Bagnères	3	
Asté	1	
Bagnères-de-Bigorre	12	
Banios	1	
Campan	1	
Cieutat	2	
Gerde	4	
Hitte	1	
Montgaillard	1	
Pouzac	3	
Trébons	1	
Uzer	2	
TOTAL	32	

Lutte contre l'habitat indigne : 4 situations visitées.

RENCONTRES DE L'HABITAT

S'INVESTIR POUR LE LOGEMENT PERMANENT EN HAUTE-BIGORRE

- ✓ Les besoins en logements sur le territoire : Quels sont les biens recherchés ? Par qui ?
- ✓ Échanges avec des professionnels locaux (financement, juridique, urbanisme, architecture, gestion locative...)
- ✓ Visites de réhabilitations exemplaires

13h30-18h30
Mercredi 25 octobre 2023
Maison de quartier Clair Vallon à BAGNÈRES-DE-BIGORRE

[AMÉNAGEMENT DURABLE]

Guichet Renov'Occitanie

« Porte d'entrée du service public » pour animer la dynamique locale de la rénovation énergétique, orienter et accompagner les ménages vers le parcours adapté à leur situation.

Dans les Hautes-Pyrénées : portage par le Département en partenariat avec les EPCI.

Permanence le 3ème mardi de chaque mois de 14h à 17h à France services.

Opérations 2023

- Organisation des ateliers de la rénovation énergétique à Bagnères-de-Bigorre : 35 participants
- Info Réno des Pros : réunion de sensibilisation des professionnels à la rénovation énergétique à Bagnères-de-Bigorre : 15 professionnels participants

Chiffres clés

	2022	2023	Évolution
Nombre de personnes aux permanences	39	27	-30%
Nombre de conseils simples et personnalisés aux particuliers	364	333	-8%
Nombre d'Audits réalisés	9	13	+44%
AMO en cours	1	0	-100%

Aire d'accueil des gens du voyage

Opérations 2023

- Passage du tarif de 5 €/jour/emplacement pour le paiement des fluides à 7 €/jour/emplacement à compter du 07/02/2023
- Schéma départemental des gens du voyage : volet sédentarisation : maîtrise d'œuvre urbaine et sociale

Chiffres clés

	Année 2022	Année 2023	Évolution
Nombre Total de personnes accueillies	44	47	- 7%
Dont Hommes	13	14	+8%
Dont Femmes	15	13	-13%
Dont - de 18 ans	14	20	+42%
Dont personnes seules et couples sans enfant à charge	8	4	-50%
Dont personnes seules et couples avec enfant (s) à charge	9	10	+11%
Durée moyenne du séjour (en mois)	4 mois	3.4 mois	-15%

	Année 2022	Année 2023	Évolution
Nombre de jours d'occupation	4276	3712	-13%
Dépenses d'eau	3038 €	3280 €	+8%
Dépenses d'électricité	21394 €	21 110 €	-1%
Montant des loyers perçus	10690 €	13362 €	+25%

Budget

FONCTIONNEMENT	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Dépenses	43 296,96	47 017,28	66 083,15	55 109,14	-16,61%
dt charges à caractère général	16 193,03	18 944,01	27 598,51	26 996,63	-2,18%
dt frais de personnel	27 103,93	28 073,27	38 484,64	28 112,51	-26,95%
Recettes	31 176,76	29 011,41	29 975,10	31 757,21	5,95%
dt redevances des usagers	9 249,00	10 380,00	10 690,00	11 960,00	11,88%
dt dotations du département	21 927,76	18 631,41	19 285,10	19 795,21	2,65%

La dotation du département varie selon le taux d'occupation. En outre, les dépenses ont augmenté en 2020 du fait de la convention de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale avec le département (outil partenarial pour travailler sur la sédentarisation). La hausse des charges à caractère général de 2021 est liée à une hausse des dépenses énergétiques.



[AMÉNAGEMENT DURABLE]

C/ MOBILITÉ/TRANSPORT

Opérations 2023

Travail sur la mobilité durable en entreprise

Organisation de la 2^{ème} édition du Challenge Mobilité en Haute-Bigorre lors de la Semaine Européenne de la Mobilité : à destination des employeurs et des employés qui sont invités à venir au travail autrement qu'en voiture individuelle.

Actions en faveur de l'usage du vélo

- Acquisition de parkings vélos mobiles à déployer lors d'évènements culturels/sportifs
- Achat d'un vélo pliant à assistance électrique pour tester l'intermodalité bus-vélo et de 3 nouveaux vélos à assistance électrique en vue d'améliorer la flotte de vélos en prêt aux habitants

Accompagnement des communes pour le dépôt de dossiers de subvention mobilité

Gestion du service de prêt de vélos à assistance électrique (VAE) aux habitants

Chiffres clés

Prêts de VAE	2022	2023	Évolution
Nombre de prêts de VAE	20	10	-50%
Nombre de kms réalisés à vélo	2 436	795	-67%

Challenge Mobilité en Haute-Bigorre	2022	2023	Évolution
Nombre de structures participantes	8	6	-25%
Nombre de participants	68	85	+25%
Nombre de km évités en voiture individuelle	3925	8938	+128%

Bilan du challenge mobilité à la CCHB et à la ville de Bagnères	2022	2023	Évolution
Nombre de participants	27	21	-22%
Nombre de services représentés	11	12	+9%
Nombre de km réalisés en mode de déplacements alternatifs à la voiture	2000	3685	+84%



TRANSPORTS

Opérations 2023

- Préparation du nouveau marché TAD à compter de 2024
- Test d'une navette La Mongie-Payolle pendant les vacances d'hiver
- Test d'une navette Bagnères-Payolle 15 juillet-15 août
- Billettique embarquée dans le SKIBUS

Transport à la demande

Ce transport est réalisé en délégation de compétence de la Région qui participe financièrement à hauteur de 70% du déficit réel d'exploitation.

Il est ouvert à tous dans une logique de lutte contre l'isolement des personnes non motorisées, de mobilité et d'aménagement durables du territoire.

Le service proposé permet de relier les communes rurales et les quartiers périphériques au bourg centre pour faciliter l'accès aux services de proximité (santé, commerces...).

Le mercredi et le samedi :

Transport d'une commune de la CCHB vers Bagnères pour une arrivée à 9h au centre-ville de Bagnères.

Transport de Bagnères à destination d'une commune de la CCHB: départ au plus tard à 12h du centre-ville de Bagnères.

Chiffres clés

Marché public de transport à la demande	SERVICE		
	Nombre de déclenchements/an	Nombre d'usagers/an	Nombre de kilomètres
Lot 1 : TAD par taxi tout public	728	605	9548
Lot 2 : TAD par bus tout public Astugue	26	201	910
Lot 3 : TAD vers accueil de jour Castelmouly	2426	2426	12408
TOTAL	3180	3232	22866

Année	2022	2023	Evolution 2022-2023
Nombre d'usagers	2430	3232	+33%
Nombre de kilomètres	17 144	22866	+33%

Budget

FONCTIONNEMENT TAD	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Dépenses	39 241,82	59 516,82	53 323,15	78 565,61	47,34%
dt charges à caractère général	39 241,82	59 516,82	53 323,15	78 565,61	47,34%
Recettes	27 683,98	46 200,65	45 720,18	68 292,18	49,37%
dt redevances des usagers	840,00	1 440,00	2 460,00	3 160,00	28,46%
dt participation hôpital	9 990,45	19 015,38	19 457,91	30 011,58	54,24%
dt dotations de la région	16 503,53	25 745,27	23 802,27	35 120,60	47,55%

[AMÉNAGEMENT DURABLE]

Navette hivernale Bagnères-de-Bigorre <> La Mongie

- Mise en fonction de la billettique embarquée à bord des cars
- Création d'une nouvelle fiche horaire globale et d'un affichage des horaires par arrêt

Chiffres clés

SKIBUS	Fréquentation 2021-2022	Fréquentation 2022-2023	Poids	Évolution 2022-2023
Vacances de Noël	2 993	2 204	13%	-26%
Vacances d'Hiver	10 177	11 529	65%	+13%
Mercredi hors vacances scolaires	531	691	4%	+30%
WE hors vacances scolaires	2 633	2 339	13%	-11%
Semaine hors vacances scolaires	996	850	5%	-13%
TOTAL	17 330	17 613		+2%

Augmentation de la fréquentation générale du SKIBUS sur la saison, particulièrement notable pendant les périodes des vacances de Noël et d'hiver.

Budget

NAVETTE HIVERNALE	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Dépenses de fonctionnement	107 018,58	18 183,08	125 276,80	193 384,50	54,37%
Recettes de fonctionnement (tickets)	22 594,00	6 200,00	34 660,00	101 845,00	193,84%

Hausse des dépenses : Réouverture de la station sur 2021/2022 (compte administratif 2022) suite à la covid 19
Il faut noter que jusqu'à la saison 2021/2022, les recettes de la vente des tickets n'apparaissent pas dans le budget car le marché signé avec Kéolis prévoyait que cette recette soit retirée automatiquement des montants facturés. En 2022, un nouveau marché de transport a été passé avec la société KEOLIS, applicable dès la saison 2022/2023. KEOLIS achète les titres de transport en pré-vente auprès de la régie de la CCHB



Navette estivale Gerde <> Bagnères-de-Bigorre <> Pouzac

Ce service estival gratuit est mis en place chaque année par la CCHB du 1er mai au 31 octobre. La navette dessert notamment les hébergements du pôle urbain Gerde-Bagnères-Pouzac et transporte les usagers vers le centre-ville de la cité thermale.

Une convention avec la ville de Bagnères permet à la CCHB d'utiliser la navette ville et sa conductrice pendant cette période de mise à disposition.

En 2023 : étude de restructuration de l'offre de navettes sur le pôle urbain

Chiffres clés

Fréquentation de la navette estivale pôle urbain :

	2022 (du 20/05 au 31/10)	2023 (du 10/05 au 31/10)	Evolution de la fréquentation entre 2022 et 2023
Nombre de voyageurs	7 342 voyageurs	8180 voyageurs	+11%

En 2023, la CCHB a payé 31 471, 68 € à la ville de Bagnères-de-Bigorre pour la navette de 2022 (paiement avec toujours un an de décalage)

Tests de navette touristique

Navette La Mongie-Payolle l'hiver : test du 08/02/2023 au 03/03/2023

Navette La Mongie <-> Payolle Février 2023	Nombre d'usagers	Moyenne par jour
Total les mercredis	100	25
Total les vendredis	69	17
Total fréquentation	169	21

Navette Bagnères-Payolle l'été : test du 12/07/2023 au 18/08/2023

Navette Bagnères<-> Payolle été 2023	Nombre d'usagers	Moyenne par jour
Total les mercredis	191	32
Total les vendredis	156	26
Total fréquentation	347	29

[AMÉNAGEMENT DURABLE]

SERVICE TOURISME

Opérations 2023

- Définition de l'intérêt communautaire : ouverture et entretien des sentiers de randonnées pédestres, équestres et de VTT : liste de sentiers arrêtée
- Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'Office de tourisme Tourmalet-Pic du Midi
- Évolution de la taxe de séjour, intégration de la taxe régionale
- Prise de poste de la cheffe de projet Avenir Montagnes: accompagnement et suivi des démarches et projets facteurs de transition touristique du territoire dans la perspective de favoriser la cohérence, les synergies, la mise en réseau, et d'apporter un soutien en ingénierie selon les besoins.
- Organisation du 1er Comité de projet Avenir Montagnes le 26 Juin 2023 : partage des éléments de diagnostic, enjeux et validation de pistes d'actions
- Accompagnement des musées du Marbre et Salies dans la démarche Qualité Tourisme
- Participation et suivi de la démarche de classement UNESCO de l'observatoire du Pic du Midi
- Suivi de la démarche Grand Site Occitanie du Pic du Midi
- Nouvelle offre VTT avec l'ACBB : identité, charte graphique, travaux pistes enduro
- Projet départemental de Grande Traversée des Pyrénées en VTT
- Double labellisation par la fédération française de cyclisme : site VTT et espace cycloport

Chiffres clés

Suite à la dissolution du Syndicat Mixte du Grand Tourmalet Pic du Midi au 31 décembre 2016, la communauté de communes de la Haute Bigorre a repris la compétence au 01 janvier 2017 de promotion touristique ; elle a décidé de créer un Etablissement Public Industriel et Commercial, dénommé Office de Tourisme Tourmalet Pic du Midi pour mettre en œuvre la politique touristique communautaire.

La communauté de communes a également institué la taxe de séjour sur son territoire, à compter du 01 janvier 2017.

Une convention d'objectifs a été signée avec l'EPIC prévoyant :

- Le reversement de la taxe de séjour perçue (moins la part de 10% revenant au conseil départemental).

Le montant reversé en 2023 a été de 464 120,86 €

- L'octroi d'une subvention

Le montant de la subvention versée en 2023 a été de 400 000 €

A noter également la contribution aux syndicats :

- du Tourmalet : 47 053,50 € en 2023

- du Pic du Midi : 8 833,33 € en 2023

En outre, la CCHB participe auprès d'autres organismes de promotion touristique, tels que :

- L'agence des Pyrénées (ex confédération Pyrénéenne du Tourisme) pour la promotion de la Mongie et du Pic du Midi à l'échelle du massif, (montant 2023 : 27 299 € pour la Mongie et 2 324 € pour le Pic du Midi) ;

- L'association Nationale des maires des stations de Montagnes pour la promotion de la Mongie au niveau national (montant 2023 : 33 500 €)

- Le syndicat départemental des stations de sports d'hiver pour la promotion de Payolle et de la Mongie au niveau départemental : 0 € en 2023



[DROITS DES SOLS & DE PRÉEMPTION URBAIN]



Opérations 2023

Le service commun ADS a en charge l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 11 communes de la CCHB avec qui une convention a été signée : Asté, Bagnères de Bigorre, Beudéan, Campan, Gerde, Hiis, Mérilheu, Montgaillard, Ordizan, Pouzac, Trébons.

Depuis octobre 2023 l'ensemble de ces communes a un document d'urbanisme (approbation du PLU de Trébons le 10 octobre 2023) – Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou Carte Communale.

La mise en place d'un guichet unique permet aux administrés de déposer leurs demandes d'urbanisme de façon dématérialisée, via une plateforme dédiée. Cela ne concerne que les permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable.

L'ouverture au dépôt des certificats d'urbanisme opérationnels, simple information et DIA ne se fera qu'ultérieurement en fonction du bon fonctionnement de ce guichet.

Le service de gestion du Droit de Préemption Urbain (DIA) gère, en relation avec les communes concernées, à savoir celles avec un document d'urbanisme (Asté, Bagnères de Bigorre, Beudéan, Campan, Gerde, Hiis, Montgaillard, Ordizan et Pouzac).

Pour Uzer, qui a une Zone d'Aménagement Différé (Uzer), la préemption a été déléguée à la commune.

Sur Bagnères de Bigorre, il a été instauré un Droit de Préemption Urbain Renforcé au profit de l'ARAC OCCITANIE sur le secteur urbain de La Mongie le 4 avril 2023.

Chiffres clés

Le service commun ADS (Autorisation du Droit des Sols) :

Sur les 562 demandes d'urbanisme déposées, 204 ont été déposées via le guichet unique, ce qui représente 36%, ce qui fait 5% de plus que l'an dernier.

Il y a eu 656 dossiers d'urbanisme de déposés :

- 94 certificats d'urbanisme opérationnels
- 368 déclarations préalables
- 5 permis d'aménager (lotissement, camping et terrassement)
- 180 permis de construire
- 9 permis de démolir

ADS	2021	2022	2023	Évolution en % 2022/2023
Certificat d'urbanisme opérationnel	123	91	94	+ 4%
Déclaration préalable	368	362	368	+ 2%
Permis d'aménager	2	6	5	- 6%
Permis de construire	210	140	180	+ 28%
Permis de démolir	10	9	9	0%
TOTAL	713	608	656	+ 8%

Le service de gestion des DIA :

Il y a eu 387 demandes de déposées.

Sur la commune de Bagnères de Bigorre, l'instauration d'un DPU Renforcé a entraîné le dépôt de 81 DIA sur la période d'avril à décembre 2023.

Déclaration d'Intention d'Aliéner	2022	2023	Évolution en %
Asté	7	15	+ 14%
Bagnères de Bigorre	208	254	+ 22%
Beudéan	4	5	+ 25%
Campan	62	55	- 12%
Gerde	18	13	- 28%
Hiis	4	2	- 50%
Montgaillard	9	9	0%
Ordizan	13	13	0%
Pouzac	36	20	- 45%
Uzer	0	1	+ 100%
TOTAL	361	387	+ 7%

Le coût du service ADS (coût des agents + coût maintenance du logiciel + charge de fonctionnement), a été pour 2023 de 109 469 €, soit une augmentation de près de 8%. Cette augmentation est due à la nécessité de conserver l'agent recruté en remplacement en 2022 sur une part de 20% de son temps de travail afin de mieux répartir les charges de travail dues à l'augmentation et la complexité de gestion des dossiers à instruire.

Le montant total du coût du service est répercuté sur les communes bénéficiaires en fonction du nombre d'actes instruits sur l'année et selon une formule inscrite dans la convention signée avec la CCHB.

[ABATTOIR]



Opérations 2023

- Fin des travaux de la chaîne ovine avec essai en janvier 2024
- Recrutement d'une qualitiennne
- lancement d'un audit

Chiffres clés

Abattage	2020	2021	2022	2023	Évolution 2022-2023
Agneau	25 964	25 033	23 547	21 518	-9%
Bovins	1 843	1 370	1 844	2 058	12%
Brebis	2 835	2 969	1 908	1 597	-16%
Cerf	1	0	3	2	-33%
Chevreau	477	526	513	637	24%
Daim	11	6	1	9	800%
Porc	824	443	3 (sangliers)		
Veau	2 277	2 132	1 843	1 437	-22%
Nombre total d'animaux abattus	34 232	32 479	29 662	27 258	-8%
Tonnage animaux abattus	1 734,95	1 466,98	1 480,28	1 463,97	-1%

Provenance des animaux	Pourcentage
CCHB	25%
CCPVG	3%
CATLP	28%
CCPL	12%
CC Adour Madiran	17%
CC Val d'Arros	2%
CC Trie et Magnoac	0%
64 et 32	13%

Provenance des ovins et caprins	Pourcentage
CCHB	25%
CCPVG	4%
CATLP	30%
CCPL	11%
CC Adour Madiran	20%
CC Val d'Arros	1%
CC Trie et Magnoac	0%
64 et 32	9%

Budget

	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Fonctionnement	1 986 933,44	1 864 073,64	1 832 332,71	2 010 925,63	9,75%
	2 077 319,67	2 031 460,10	1 859 925,19	2 077 975,46	11,72%
Investissement	451 973,60	133 922,23	192 190,34	414 296,73	115,57%
	520 893,85	232 623,01	462 520,89	447 720,17	-3,20%

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
011 - Charges de gestion générale	779 566,49	668 626,92	561 937,45	529 714,45
012 - Charges de personnel	1 076 706,82	1 034 154,35	1 210 298,70	1 302 078,96
65 - Autres charges de gestion courante	32,27	50 697,30	6 793,66	713,58
66 - Charges financières	15 907,91	14 488,00	14 772,38	25 418,26
67 - Charges exceptionnelles	165,92	2 268,85	1 425,92	40 446,81
68 - Provisions	30 000,00	135,46	16 082,49	13 829,95
TOTAL	1 902 379,41	1 770 370,88	1 811 310,60	1 912 202,01

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
013 - Atténuation de charges (Rembt perso)	13 623,71	36 434,00	29 455,14	15 611,04
70 - Produits des services du domaine, ventes	1 354 816,75	1 194 643,36	1 175 893,96	1 191 072,14
75 - autres produits de gestion courante	1717,81	3,31	4,77	0,88
77 - Produits exceptionnels	647 240,00	642 831,20	450 022,86	806 000,17
78 - Reprise de provisions		30 000,00	0,00	0,00
TOTAL	2 017 398,27	1 903 911,87	1 655 376,73	2 012 684,23

Les charges de personnel augmentent en 2022 par le recrutement de personnel (maintenance, comptable, et directeur sur année pleine).

Ces charges étaient jusqu'à alors incluses dans les frais de structures payés par le budget abattoir au budget principal (personnels mis à disposition). On observe donc en parallèle une baisse de 100k€ de ces charges de structure sur le chapitre 011.

Les charges à caractère général baissent car à compter de juin 2021, la perception des taxes INTERBEV ne sont plus budgétaires (elles étaient de 160k€ en 2020 année pleine et de 81 k€ en 2021 sur une moitié d'année). Le coût d'enlèvement des déchets baissent de près de 40k€ entre 2022 et 2021 car les déchets sont mieux valorisés.

RECETTES : les produits de service sont stables depuis 2021, et ne suivent pas la courbe des dépenses. Les produits exceptionnels correspondent notamment à la subvention apportée par le budget principal :

- 645 800 € en 2020
- 640 000 € en 2021
- 450 000 € en 2022
- 765 000 € en 2023

[FRANCE SERVICES]



[L'équipe de France Services de gauche à droite : Christine Lucotte (conseillère numérique), Karine Da Mota et Natacha Zimer (conseillères France Services).

Opérations 2023

- Les ateliers numériques collectifs et individuels ont été animés tout au long de 2023 par la conseillère numérique : à raison de 2 sessions par semaine (60 ateliers avec une participation de 142 personnes habitants sur la CCHB).
- Exemple de thèmes : « gérer mes dossiers et fichiers », « utiliser des applications sur son smartphone », « gérer mes photos », « créer une carte de vœux », etc.
- Recrutement d'une nouvelle conseillère numérique en septembre 2023 : Christine Lucotte
- Afin d'être au plus près des habitants et des différents territoires de la CCHB, France Services a maintenu ses deux permanences délocalisées sur les communes de Mongaillard et de Campan, tous les quinze jours.
- Cette année, le Forum « Emploi et Formation » a été organisé le vendredi 13 octobre 2023. Il a accueilli 980 visiteurs ainsi que 150 collégiens et lycéens. Ce forum a regroupé 40 employeurs et 20 organismes de formations. 146 offres d'emploi étaient à pourvoir et 48 contrats ont été actés.
- Dans un souci d'amélioration de la confidentialité, l'équipe a réaménagé l'accueil de France Services et ses différents espaces d'accompagnement

Chiffres clés

- Nombre de visites : 12944, soit 53 par jour en moyenne (contre 35 en 2022 et 53 en 2021)
- Nombre d'accompagnements aux démarches administratives et sociales : 5540, soit 30 par jour en moyenne (contre 27 par jour en 2022)
- Nombres de partenaires proposant des permanences sur France Services : 27 (chiffre constant)

Budget

FRANCE SERVICES ET EVS	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Dépenses	167 449,66	166 065,70	190 314,42	222 711,31	17,02%
dt charges à caractère général	104 665,27	57 343,11	57 836,97	63 273,62	9,40%
dt frais de personnel	62 784,39	108 722,59	132 477,45	159 437,69	20,35%
Recettes	105 017,71	33 668,26	152 843,97	80 772,99	-47,15%
dt dotations et participations	98 200,00	0,00	148 682,66	76 577,40	-48,50%
dt refacturations des charges aux occupants fixes (CPAM, Mission Locale, CIBC)	6 638,76	3 276,26	3 788,16	4 190,59	10,62%
dt impressions EPI	178,95	392,00	373,15	5,00	-98,66%

La convention de mise à disposition des locaux de la Ville de Bagnères-de-Bigorre à la CCHB a été finalisée en 2020 ; de fait, en 2020, les charges ont fortement augmenté car 2 années de loyers et de remboursement des charges (eau, électricité, gaz, maintenance ascenseurs et chaudière...) ont été facturées par la ville de Bagnères de Bigorre (79 920 € de loyer et 21 415 € de charges). Une partie des charges est refacturée aux partenaires occupants des bureaux permanents (Mission locale, CPAM, CIBC). En 2021, les refacturations ne portent que sur une seule année.

A noter que le salaire de la coordonnatrice France service est imputé sur la fonction administration générale. Les charges de personnel augmentent en 2021 du fait du recrutement d'une chargée de mission Espace de Vie Sociales, de remplacement sur les postes d'accueil à France Services et du recrutement en fin d'année du conseiller numérique.

RECETTES : en 2020, ont été perçues les subventions de l'Etat pour 30 k€ et rattachées les subventions de la Région pour 2019 et 2020 (68 200 €). La subvention de la Région de 2021 (35 000 €) a été imputée sur l'exercice 2022. En 2022, les subventions ont donc été les suivantes : Etat : 55 000 €, Région : 70 000 € et CAF



Forum Emploi et Formation en octobre 2023.

[ESPACE DE VIE SOCIALE]



La Fête du Jeu, un moment de partage en famille ou entre amis - le 18 novembre 2023.

Opérations 2023

Parentalité

- **Les gestes qui sauvent, les bons réflexes :**

1 mois d'animation sur les gestes de secours dans les structures de la petite enfance. L'EVS était présent sur une animation ludique de prévention avec la Maif Prévention et l'organisation d'un spectacle ouvert aux familles. 60 familles présentes sur le spectacle et environ 30 enfants du centre de loisirs ont participé aux animations.

Enfance

- **Conte philosophique :**

3 temps forts autour de contes et d'échanges entre parents et enfants. En partenariat avec la psychologue de l'EPE 65, la médiathèque et l'animatrice conteuse. 4 familles ont participé à ces contes philosophiques.

- **Atelier réparation vélo :**

avec l'association « Osez le vélo ». Ces ateliers ont été mis en place dans les écoles de Bagnères (Jules Ferry et Carnot) durant le périscolaire et sur l'école de Gerde. C'est environ 94 élèves qui ont participé aux ateliers.

Jeunesse

- **Concours photos jeunes :**

pour la 2ème édition, l'EVS a souhaité impliquer les jeunes dans le choix du thème « le reflet ». L'EVS a proposé des animations au collège avec un photographe amateur pour aider et accompagner les jeunes dans la prise de photos et à développer de nouvelles compétences culturelles et artistiques. 24 jeunes ont participé au concours photos.

- **La fête du Jeu :**

Évènement qui trouve son public et ses organisateurs. L'EVS a pu s'appuyer sur la présence des animateurs du centre de loisirs, du point jeunes, des partenaires institutionnels (éducation nationale, mission locale, MDS) qui ont répondu présents à titre bénévoles. La météo clémente a permis d'installer un espace de jeux en bois et traditionnels à l'extérieur. Le club d'échec ainsi que l'entreprise « Bulle d'R 65 » étaient présents. La fête du jeu a réuni 240 visiteurs.

Grand public

- **Atelier seconde vie :**

Confection d'objet seconde vie (d'éponge en Tawashi, sac en T-shirt, etc.) L'EVS a pu s'appuyer sur l'animatrice de l'association « la recyclerie seconde vie ». L'atelier a été animé en soirée et 7 personnes sont venues passer un moment convivial.

- **Pique-nique :**

L'EVS avait à cœur de proposer une animation, gratuite, ludique et accessible à tous. Le choix s'est porté sur le quartier Clair Vallon. L'EVS a pu compter sur la présence du club d'échec et d'une animatrice du centre de loisirs pour animer différents jeux (badminton, Spike Ball, volley, etc.). 40 familles, grand-parents se sont retrouvés sur cette animation.

- **Les gestes qui sauvent :**

Un pompier volontaire d'UDSP 65 est venu animer cet atelier. Cette action a répondu à un vrai besoin. 18 personnes étaient présentes dont 4 jeunes de la mission locale.

Chiffres clés

- Nombre d'actions portées par l'EVS en 2023 : 7 - (3 en 2022)
- Nombre de projets en collaboration avec d'autres services ou partenaire : 3 - (3 en 2022)

[Budget : voir page précédente]

Pôle Enfance Jeunesse



Opérations et faits marquants 2023

- **Coordonner l'ensemble des structures du pôle enfance jeunesse**

Petite enfance :

- Recrutement d'une Référente Santé Inclusion Handicap (RSAI) pour les deux multi-accueils (crèches) (missions : protocole santé, travail de coordination avec les professionnels de santé qui accompagnent les enfants, réflexion sur la mise en place en 2024 de RDV « santé et développement » pour les parents des multi-accueils en fonction de leurs besoins et questionnements.
- Travail sur la qualité d'accueil des enfants dans les crèches (par le biais de renforts avec un nombre d'heures adaptables au nombre d'enfants présents)
- Organisation de réunions « menus » entre les multi-accueils et la Cuisine Centrale

Enfance :

- Augmentation des équipes et modification du règlement intérieur du Centre de Loisirs afin de répondre aux besoins des familles
- Relance du projet de réhabilitation du Centre de Loisirs

- **Déployer et animer la Convention territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF**

Cette convention s'articule autour de 5 axes : la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité, la vie sociale et l'accès aux droits, l'habitat et la mobilité

Cette démarche vise à :

- identifier les besoins des habitants et les évolutions des familles, sur ces 5 axes
- optimiser l'adéquation entre l'offre de services et les besoins des habitants
- renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants
- développer une dynamique partenariale de proximité autour de projets fédérateurs
- améliorer l'efficacité et la fluidité du parcours des familles

Cela se concrétise notamment par l'animation de quatre groupes de travail partenariaux ayant pour objectif de développer des projets de territoire répondant aux besoins des habitants :

Groupe « observatoire petite enfance »

Sensibilisation sur la situation actuelle entre l'offre et les besoins de mode d'accueils de la petite enfance sur le territoire de la Haute Bigorre

Groupe « parentalité »

- Mise en place des Rendez-vous Parentalité (ex : Atelier massage du bébé à la Maison de la Petite Enfance avec l'EPE 65 ; Contes philosophiques à la Médiathèque avec l'EVS et l'EPE 65 ; Ateliers découvertes parents-enfants dans les multi-accueils de la CCHB, etc.)
- Co-construction d'un projet commun à toutes les structures petite enfance du territoire sur un mois : « premiers secours : les bons réflexes » (ateliers de sensibilisation avec la PMI auprès des parents à la Maison de la Petite Enfance, la Micro-crèche de Montgaillard, le Multi-accueil l'Alouette, le Multi-accueil Clair Vallon, le Multi-accueil Les Bambis et le Centre de Loisirs Maternel ; spectacle grand public pour les tous petits ; journée ateliers découverte pour les enfants du Centre de Loisirs)

Groupe « inclusion handicap »

Mise en place d'un projet artistique collectif et d'une matinée de partage avec tous les enfants, sur le thème des « Objets Volants ». Projet co-construit avec des structures de droit commun (ex : centre de loisirs, multi-accueil, etc.) et des structures spécialisées (ex : IME le clos fleuri d'Ordizan et l'ITEP du Centre Jean Marie Larrieu à Campan)

Groupe « prévention - jeunesse »

- Mise en place de la 2ième « Fête du Jeu » en Novembre mobilisant plus de 250 familles et jeunes autour de plus de 30 jeux
- Mise en place d'une journée de sensibilisation durant le mois sans tabac (stand d'information et de sensibilisation devant le lycée Victor Duruy avec le Collectif « Vivre et Grandir »)
- Participation aux stands de prévention durant les événements festifs du territoire avec Association Addiction France (ex : Big Bag Festival, Truca Taoules, concerts, etc.)



Journée « Premiers Secours »

[ENFANCE/JEUNESSE]

Maison de la Petite Enfance

Relais Petite Enfance (RPE) & Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)



Opérations 2023

Au RPE de la Haute-Bigorre :

Animations classiques, séances de psychomotricité avec Jean-François Robineau, intervenant histoire, intervenant gym, spectacles à la Halle aux grains, sorties extérieur (Vallon du Salut, Campan, exposition de l'Abbaye de l'Escaladieu ...), journée à la Ferme Bon Air avec 7 RPE du département, Ferme en Balade, passerelle avec le multi accueil « les Bambis », le centre de loisirs, rencontre à la médiathèque...

Mise en place de la passerelle avec l'école maternelle Clair Vallon : permettre aux familles et aux assistants maternels accompagnant des enfants scolarisables dans l'année de vivre une matinée à l'école maternelle. Pour la responsable : mission renforcée du Guichet Unique, participation à la commission d'attribution des places, participation à l'Opération 1ères pages, Travail en Inter-structures, travail en réseau RPE65, partenariat avec la CAF et la PMI, participation au travail de la CTG parentalité et handicap, formations (journées spirales, webinaires).

Chiffres clés

Au RPE de la Haute-Bigorre :

Sur le territoire, 33 assistants maternels en activité au 31 décembre 2022 (11 à Bagnères de Bigorre, 22 assistants maternels dans les villages : Asté, Campan, Gerde, Hiis, Marsas, Montgaillard, Ordizan, Pouzac et Trébons).

9 professionnelles (dont 5 à Bagnères) ne prennent plus de nouveaux contrats.

31 assistants maternels différents sont en contact administratif avec le RPE.

19 assistants maternels différents ont participé à des temps d'animation et 1 Garde à Domicile.

98 enfants différents ont participé à des temps d'animation.

72 familles différentes ont bénéficié d'un accompagnement individuel (téléphonique ou physique).

74 familles différentes ont bénéficié d'un accompagnement individuel (téléphonique ou physique)

Au LAEP de la Haute-Bigorre :

96 enfants différents (56 en 2022) et 85 familles différentes et 110 accompagnants différents (59 en 2022) ont été accueillis lors des 80 matinées d'ouverture.

Service de soutien à la parentalité qui fonctionne avec une bonne participation des familles.

9h de supervision pour les accueillantes.

Une augmentation du nombre de familles venant s'installer sur le territoire depuis le 1er confinement et suite à la crise liée au COVID est directement observable depuis 2021.

Le service est repéré et repérable par différents biais : site CCHB, structures partenaires, « bouche à oreilles ».

Un travail pour la mise en place d'une 3ème matinée famille à partir de janvier 2024 est engagé.

Budget

	RPE/LAEP	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Fonct.	Dépenses	42 993,19	44 946,29	46 938,99	47 858,94	1,96%
	dt charges à caractère général	5 878,44	6 518,41	6 464,37	6 564,36	1,55%
	dt frais de personnel	37 114,75	38 417,88	40 474,62	41 294,58	2,03%
	Recettes	23 995,61	49 972,75	39 186,95	65 038,65	65,97%
	dt dotations et participations	23 995,61	49 972,75	39 186,95	65 038,65	65,97%

En 2020, la maison de la petite enfance (RPE/LAEP) a été fermée durant le premier confinement. En 2021, la CAF a versé les Bonus Territoires liés à la CTG, pour le Relai petite Enfance et pour le Lieu d'Accueil Enfant Parent, relatifs aux années 2020 et 2021.

Les participations de la CAF progressent compte tenu de la fréquentation de la Maison de la Petite Enfance. Pour autant il y a eu une erreur d'imputation en 2023. Des recettes de la MSA pour 13 181,02 € ont été imputées sur la Maison de la Petite Enfance alors qu'elles étaient liées au centre de loisirs ; les dotations seraient donc de 51 857,63 € (13,6 k€ pour le RPE et 38,3 k€ pour le LAEP).

[ENFANCE/JEUNESSE]

Multi-accueil Les Bambis



Opérations 2023

- **Projets et sorties :**
 - 7 sorties à la médiathèque qui ont permis à 31 enfants de découvrir l'univers de la médiathèque avec des lectures de livres et des écoutes musicales
 - 5 sorties au marché de la halle qui ont profité à 22 enfants
 - 2 spectacles à la halle aux grains qui ont été vus par 17 enfants et 1 spectacle sur le rat trompette vu par 16 enfants
 - 2 sorties à l'exposition de l'abbaye de l'Escaladieu profitant à 12 enfants dont 1 avec les enfants du multiaccueil clairvallon avec organisation d'un pique-nique
 - Participation au projet de la CTG sur les objets volants : 24 enfants ont fait les ateliers et 10 enfants ont participé au temps festif au centre de Loisirs
 - Fête des familles organisée le 29 Juin afin de partager avec les parents des temps de jeux à la crèche et un petit goûter
- **Passerelle avec les écoles publiques de Bagnères-de-Bigorre :**
16 enfants devant aller dans ces écoles à la rentrée ont bénéficié de matinées à l'école (soit à l'école de Clairvallon, soit à l'école du pic du midi) avec une possibilité pour chaque enfant d'y aller au moins 3 fois afin de se familiariser avec le milieu scolaire accompagnés par les professionnelles de crèche
- **Passerelle avec le Relais Petite Enfance :**
6 enfants ont pu bénéficier de cette passerelle afin de découvrir un autre contexte de jeu, un lieu qu'ils retrouveront parfois quand ils iront au centre de loisirs. Cette passerelle permet aussi un échange entre les professionnels petite enfance (assistantes maternelles et professionnelles de crèche)
- **Sorties nature :**
5 sorties nature ont été organisées au cours de l'année en forêt autour de Bagnères-de-Bigorre et Pouzac. Ces sorties ont pu permettre à 27 enfants de découvrir la forêt comme terrain d'explorations et d'expériences motrices au cours de matinées.

Zoom sur un projet : les ateliers famille 6 ateliers entre mars 2023 et novembre 2023

« Nous souhaitons créer un espace de rencontre entre la triade enfant-parents-professionnel. Un carrefour, sur un temps d'accueil du soir, où l'on se rencontre, on échange, on partage, on apprend à se connaître, on crée du lien. Le principal objectif se situe pour nous dans le plaisir partagé avec les familles qui contribue à tisser et à renforcer le lien de confiance entre nous, source indispensable de sécurité affective pour l'enfant dans son accueil au quotidien. Ces

temps sont des parenthèses dans le quotidien des familles, une pause où le parent peut jouer avec son enfant, écouter une histoire... sans obligation d'inscription ni de durée. Une bulle agréable, conviviale et sécurisée.

Les ateliers familles sont le reflet de notre projet pédagogique, de nos valeurs professionnelles. Ils permettent à la fois de mettre en lumière notre travail au quotidien auprès de l'enfant, de partager nos propositions pédagogiques, et de positionner le parent, la famille et l'accompagnement à la parentalité au cœur de nos missions.

Ces ateliers sont sous 2 formes :

- Des ateliers autour du jeu avec l'enfant : ces propositions ludiques sont choisies afin de partager avec les familles des jeux simples qui répondent aux besoins de leurs enfants et facilement reproductibles à la maison sans matériel spécifique. Les jeux de transvasement où l'enfant expérimente le « remplir vider » ont beaucoup de succès et peuvent avoir une approche sensorielle si on utilise par exemple de la farine ou de la semoule crue pour les faire.
- Des ateliers autour de la lecture et du livre où les parents peuvent venir écouter des histoires avec leurs enfants racontées par les professionnelles de la crèche. Nous avons fait un atelier autour de la poésie lue aux enfants dans le cadre du printemps des poètes, un atelier autour des livres best-sellers de la crèche et un atelier autour des histoires de loup. »

Chiffres clés

	2021	2022	2023	Évolution
Nombres d'enfants accueillis	54	60	61	+1,6%
Nombre de jours d'ouverture	227	244	239	-2,1%
Nombre d'enfants accueillis issus de familles considérés sous le seuil de Pauvreté	16	23	22	-4,4%

Budget

LES BAMBIS	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Dépenses	477 424,55	550 720,51	606 689,70	566 936,51	-6,55%
dt charges à caractère général	25 088,11	41 777,47	50 050,77	43 081,54	-13,92%
dt frais de personnel	452 336,44	508 943,04	556 638,93	523 854,97	-5,89%
Recettes	244 328,33	294 946,77	342 151,77	370 451,09	8,27%
dt produits des services	41 150,51	61 433,37	67 663,27	78 412,32	15,89%
dt dotations et participations	140 289,82	233 513,40	257 352,50	277 164,90	7,70%
dt subventions exceptionnelles	62 888,00		17 136,00	14 873,87	-13,20%

Pour 2020, la crèche des Bambis a fonctionné avec une baisse de fréquentation (baisse des produits de services), liée aux périodes de confinement Covid19. Toutefois, la CAF a apporté une aide exceptionnelle permettant de couvrir cette baisse d'activité.

En 2021 et 2022, la crèche a retrouvé son fonctionnement normal. Les participations de la CAF sont relativement élevées car les Bonus Territoires liés à la Convention Territoriale Globale ont remplacé les prestations de service enfance jeunesse (réforme des financements de la CAF au 01/01/2020). Les 2 crèches qui n'étaient pas éligibles auparavant aux Contrats Enfance Jeunesse, bénéficient maintenant de ces Bonus Territoires. Par ailleurs, en 2021 nous avons perçu les bonus territoires de 2020 et ceux de 2021.

La subvention exceptionnelle perçue en 2022 correspond aux soldes des versements des aides exceptionnelles liées à la Covid par la CAF pour l'exercice 2021. En 2023, la subvention exceptionnelle correspond à des aides versées par EDF par rapport aux certificats d'économies d'énergie liées aux travaux de réhabilitation de la crèche.

Multi-accueil Clair Vallon



Opérations 2023

- Formation de l'équipe :**
 Travail de réflexion sur la démarche Snoezelen dans le cadre de notre journée pédagogique afin de varier les propositions de jeux, de travailler la posture professionnelle et l'organisation concrète d'ateliers.
- Passerelle avec l'école maternelle Clair Vallon :**
 Poursuite de la passerelle avec l'école maternelle Clair Vallon pour les enfants de 2 à 3 ans. En 2023, 8 matinées passerelle ont été organisées.
- Participation à la semaine de la petite enfance :**
Sur le thème « explorer l'extraordinaire dans le quotidien »
 Des ateliers ont été organisés sur ce thème notamment la journée « sans jeu » : le but étant d'installer des activités avec du matériel de récupération ou des objets du quotidien détournés pour l'occasion, cela laisse plus de place à la créativité et à l'imagination des petits comme des grands.
- Sorties :**
 Foire agricole de Tarbes
 Médiathèque une fois par mois en petit groupe afin de sensibiliser les enfants à la diversité et la richesse des albums jeunesse, ainsi qu'à la découverte d'un lieu culturel.
 Il y a eu 8 sorties médiathèque en 2023.
 Abbaye de l'Escaladieu pour voir l'exposition « jardins imaginaires » avec les enfants du multi-accueil les Bambis.
- Travaux :**
 Des travaux d'isolation et menuiserie ont été effectués dans le courant de l'été.

Zoom sur un projet :

Les fêtes du multi-accueil

Échange et enrichissement sont deux mots incontournables qui se retrouvent lors de l'élaboration du projet de fête. Les enfants, les professionnels et les familles se retrouvent pour des moments privilégiés. Un seul mot d'ordre : le plaisir. Les différentes initiatives prises par l'équipe tout au long de l'année reflètent bien cet état d'esprit. Que ces événements soient de petite ou grande envergure, l'équipe fait son possible pour apporter une joie de vivre au sein du multi-accueil.

L'idée n'est pas ici de laisser pour compte le projet de la structure en faveur des événements, mais plutôt d'adapter ce temps festif au projet pédagogique initial. C'est une manière d'apporter aux enfants du sens, de la compréhension et du plaisir. Tout repose alors sur le choix des activités et des décorations. Il s'agit ensuite d'expliquer le sens aux enfants.

La période des fêtes permet de se retrouver et d'organiser des moments forts et de rythmer le temps. Le multi-accueil met en place des activités ou temps festifs pour enchanter le quotidien et profiter d'un moment tous ensemble.

9 juin :

Spectacle de comptines conçu par l'équipe et film relatant le quotidien des enfants, le but étant de rendre visible les moments particuliers que les enfants vivent au multi-accueil, que les parents ne voient pas.

15 décembre :

Spectacle « Aglagla de la compagnie les nezbulleuses » puis avons partagé un buffet convivial avec les familles.

Chiffres clés

	2021	2022	2023	Évolution
Nombres d'enfants accueillis	56	56	51	-8,92%
Nombre de jours d'ouverture	229	244	242	-0,8%
Nombre d'enfants accueillis issus de familles considérés sous le seuil de Pauvreté	16	17	10	-41,17%

Budget

CLAIR VALLON	2020	2021	2022	2023	Evolution 2023/2022
Dépenses	492 175,80	515 584,73	569 520,48	599 301,07	5,23%
dt charges à caractère général	21 895,10	24 100,93	31 577,22	35 915,27	13,74%
dt frais de personnel	470 280,70	491 483,80	537 943,26	563 385,80	4,73%
Recettes	261 535,93	325 606,60	349 129,35	301 247,97	-13,71%
dt produits des services	58 792,01	75 225,31	89 222,60	83 733,58	-6,15%
dt dotations et participations	133 165,22	250 381,29	244 507,75	211 990,39	-13,30%
dt subventions exceptionnelles	69 578,70	0,00	15 399,00	5 524,00	-64,13%

Pour 2020, la crèche Clair Vallon a elle aussi fonctionné avec une baisse de fréquentation (baisse des produits de services), liée aux périodes de confinement Covid19. Toutefois, la CAF a apporté une aide exceptionnelle permettant de couvrir cette baisse d'activité.

[ENFANCE/JEUNESSE]

Halte-garderie Les Marmottes (La Mongie)



Opérations 2023

Remplacement de la table de change, baignoire et réaménagement de l'espace avec meubles et étagères.
Intervenantes : matinée lecture de contes, Atelier baby fit
Relation avec Colombe Sarrazin, coordinatrice des animations pour informer les familles des animations enfants mises en place sur la station. Partenariat en période de Noël : sacs surprises déposés à la halte-garderie.

Chiffres clés

Les temps d'accueil occasionnels peuvent varier de 1h à une demi-journée sur 1 ou plusieurs jours par semaine sur toute la saison.

	2021	2022	2023	Évolution
Nombres d'enfants accueillis	32	274	247	-9,5%
Nombre de jours d'ouverture	16	109	93	-14,68%
Présence en demi-journée	112	935	801	-14,33%

Budget

LA MONGIE	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Dépenses	56 912,91	47 733,60	52 973,53	59 461,07	12,25%
dt charges à caractère général	10 228,56	10 233,47	14 417,10	15 586,86	8,11%
dt frais de personnel	46 104,35	36 684,13	38 540,43	43 874,21	13,84%
Recettes	12 356,00	2 670,00	17 420,00	17 333,65	-0,50%
dt produits des services	12 356,00	2 670,00	17 420,00	17 333,65	-0,50%

En 2020, la halte-garderie a dû fermer à la mi-mars compte tenu du confinement lié à la COVID19 (il manque donc la période des vacances de Pâques). Elle n'a pas ouvert durant la saison 2020/2021. Réouverture en décembre 2021 seulement.

La halte-garderie a retrouvé un fonctionnement normal en 2022.

La politique tarifaire a été revue à compter du 01 janvier 2023 (délibération du 18 janvier 2023 passant le prix de la demi-journée à 25 € et du 10 octobre 2023 passant le prix de l'heure à 9 €, et fixant un tarif de 6,5 journées consécutives à 130 €). Les effets de cette révision tarifaire aura des impacts sur la saison 2023/2024.

A noter que la halte garderie est dorénavant fermée le samedi (peu de fréquentation le jour d'arrivée).

[ENFANCE/JEUNESSE]

Centre de loisirs maternel



Opérations 2023

Activités et sorties extérieures en fonction d'un thème « les objets volants ».

Pique-nique dans les environs de Bagnères-de-Bigorre mais aussi des sorties extérieures sur les petites et grandes vacances : parc de la demi-lune à Lannemezan, sortie luge à Payolle, aux grottes de Médous, le parc animalier d'Argelès Gazost, animation à l'abbaye de l'Escaladieu...

Maya propose des ateliers comptines et musique, Jean-François Robineau de la psychomotricité à chaque vacance.

Cinéma, lectures et ateliers autour du livre à la médiathèque de Bagnères-de-Bigorre,

Le spectacle vivant et la musique ont une place importante dans notre structure. C'est pourquoi à chaque vacance ils font partis de nos programmes, comme « La petite grande aventure », « l'île aux doudous » de la compagnie du Chat Gaucher et « dormira, ne dormira pas » de la Cie décomposé, atelier et spectacle (Poc, Poc) avec la CTG « inclusion handicap » de l'atelier Pitchoun avec Laure Dauriac sur le thème des objets volants, des lectures de Kamishibai par Nicole Vialard. Et pour finir la fin de l'été, nous avons organisé un spectacle avec un magicien ou les enfants du centre maternel et élémentaire ont participé.

Chiffres clés

	2021	2022	2023
Nombre d'enfants inscrits	290	655	300
Bagnères-de-Bigorre	125	293	128
Villages de la CCHB	140	307	142
Villes et villages des Hautes-Pyrénées	20	42	25
Hors département	5	13	5

Fréquentation

	Nombre de jours			Effectif le plus haut			Effectif le plus bas			Moyenne		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Mercredis de janvier à juillet	23	22	22	76	86	86	5 (confinement)	38	59	59	68	71
Mercredis de septembre à décembre	13	13	13	75	69	69	47	56	54	63	62	64
Vacances de Noël	10	10	5	49	65	38	21	17	17	35	38	27
Vacances d'hiver	10	10	10	72	69	65	50	46	43	61	59	57
Vacances de printemps	10 (conf)	10	9	17 (conf)	73	69	7 (conf)	56	50	12	66	64
Vacances d'automne	9	9	9	74	67	62	53	37	48	65	44	58
Vacances d'été Juillet	16	15	15	88	88	85	57	52	71	79	79	79
Vacances d'été Août	23	22	23	82	83	84	52	55	65	67	70	73

Budget

CENTRE DE LOISIRS ET POINT JEUNE		2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Fonct.	Dépenses	474 351,74	515 970,43	553 999,12	677 455,30	22,28%
	dt charges à caractère général	61 339,37	57 946,31	77 647,16	82 827,45	6,67%
	dt frais de personnel	413 012,37	457 870,42	476 349,65	594 388,75	24,78%
	Recettes	238 970,27	268 575,43	225 963,66	233 840,81	3,49%
	dt redevances des usagers	76 391,20	89 748,35	109 427,25	108 851,40	-0,53%
	dt dotations et participations	161 795,07	177 720,95	116 536,41	123 309,20	5,81%

En 2020, la CAF est venue compenser la baisse de fréquentation liée aux périodes de confinement (baisse des redevances usagers).

En 2021, nous retrouvons une hausse des participations des familles et une hausse des participations de la CAF car nous avons perçu les bonus territoires liés à la CTG pour les années 2020 et 2021 (réforme des financements de la CAF).

En 2022, la fréquentation du centre de loisirs est en hausse.

Des recettes de la MSA pour 13 181,02 € ont été imputées sur la Maison de la Petite Enfance alors qu'elles étaient liées au centre de loisirs (les dotations auraient dû être donc de 136 490,22 €).

Entre 2022 et 2023 : forte augmentation des effectifs particulièrement les mercredis et sur le centre de loisirs maternel (2 professionnels en plus).

[ENFANCE/JEUNESSE]

Centre de loisirs élémentaire



Opérations 2023

- Travail au sein de la CTG (Convention Territoriale Globale) : prévention 1er secours
- Projet de découverte des métiers de bouche « pizzaiolo, boucher charcutier, fabrique de berlingots, boulanger
- Projet fresque super héros avec « les 12 couleurs »
- Partenariat avec le service des sports
- Partenariat avec la maison de retraite Castelmouly
- Partenariat avec la médiathèque
- Rencontre « semaine olympique » avec le centre de loisirs de Horgues et de Pouyastruc
- Participation à la semaine bleue « marche à Salut »

Activités :

- Sorties piscine, gymnase Jules Ferry
- Activités en lien avec le thème de la coupe du monde de rugby
- Initiation secourisme « gestes qui sauvent »
- La ferme en balade
- Visite des jardins communaux
- Internationaux de tennis
- Pumptrack
- Yoga
- Zumba
- Expression corporelle et gymnastique d'entretien corporel
- Jeux de cirque
- Ludothèque
- Rallye Photo
- Intergénérationnel avec la maison de retraite
- Participation aux activités et spectacle de Noël de la ville
- Cinéma
- Spectacle de magie pour la fête de fin d'été
- Concert au centre pour la fête de fin d'été fait par les animateurs saisonniers



Sorties :

- Pique-nique cohésion « sous la neige »
- Visite d'une ferme pour la semaine du goût
- Pic du Midi
- Colline aux marmottes
- Château de Montaner
- Labyrinthe de maïs
- Exposition insectes et plantes
- Pêche à Payolle
- Centre équestre de Bagnères
- Demi-Lune à Lannemezan

Séjours :

- Germ (3 jours)
- Saint Etienne de Baïgorry (3 jours)
- Saint-Etienne de Baïgorry (3 jours)

Chiffres clés

Fréquentation

	Nombre de jours			Effectif le plus haut			Effectif le plus bas			Moyenne		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Mercredis de janvier à juin	20	24	24	86	114	97	62	86	97	76	97	111
Mercredis de septembre à décembre	13	13	14	55	61	57	31	43	57	45	52	61
Vacances de Noël	10	10	5	45	57	16	20	21	16	35	39	21
Vacances d'hiver	10	10	10	56	64	34	34	35	34	45	50	47
Vacances de printemps	Vacances décalées	10	9	Vacances décalées	67	39	Vacances décalées	31	39	Vacances décalées	49	48
Vacances d'automne	9	9	9	62	72	47	43	43	47	53	57	52
Vacances d'été Juillet	17	15	15	70	65	48	36	36	48	60	55	61
Vacances d'été Août	23	22	23	58	65	46	33	38	46	48	51	57

Nombre d'enfants inscrits : 351 en 2023 (331 en 2022 et 311 en 2021)

Budget voir page 75

Point Jeunes



Opérations 2023

- Chantier jeunes pour le big bag festival avec le Cartel Bigourdan une semaine avec 12 ados du territoire.
- Participation au concours photo de la CCHB et intervention de l'association traverse
- Participation à la fête du jeu avec l'animation d'un espace « jeux extérieurs » et l'animation de jeux en intérieur (ex : plateaux, loup garou, etc.), et organisation du stand de gâteaux confectionné par le PJ.
- Travail de partenariat avec le collège et l'EVS : animation d'ateliers « à la découverte des jeux » durant le temps de midi au collège

Les activités se décident en concertation avec les jeunes. Les activités couramment pratiquées : jeux de société, multi-supports, jeux d'adresse...

Sorties à la journée (ex : water jump, futsal, bowling, randonnée, rafting, canyon, cinéma, pique-nique, trampoline parc, patinoire Cauterets)

- Mini-séjours (ex : canyoning, montagne, raquettes)
- chantier jeunes avec le cartel bigourdan pour le big bag festival.
- échange avec les point jeunes de Lannemezan et Loures Barousse

Actions communes aux différentes structures :

- Passerelles entre les différents pôles
- Partenariat avec les différentes structures accueillant des ados.



Chiffres clés

88 préados et 10 ados ont au moins fréquentés une fois le point jeunes en 2023.

Heure de la fréquentation du point jeunes :

- 2019 : 8900 heures
- 2020 : 8463 heures
- 2021 : 7008 heures
- 2022 : 7620 heures
- 2023 : 8326 heures

	Moyenne 2019	Moyenne 2020	Moyenne 2021	Moyenne 2022	Moyenne 2023
Mercredis	3	4	2	2	4
Vendredis	4	4	3	2	2
Vacances de Noël	7	5	6	10	8
Vacances d'hiver	12	16	16	11	11
Vacances de Printemps	12	Fermé	3 (Covid)	9	10
Vacances de Toussaint	13	15	14	11	13
Vacances d'été - Juillet	21	20	18	19	21
Vacances d'été - Août	18	14	12	13	15

Budget voir page 75

[SERVICE À LA PERSONNE]

Cuisine Centrale



Opérations 2023

- Année marquée par des hausses d'effectifs de 3.2% : scolaires essentiellement. Les effectifs du service portage de repas à domicile sont stables par rapport à 2022.
- Malgré l'inflation, le prix de revient des denrées a été diminué légèrement (-1.5%). Des augmentations sont assez marquées sur les charges générales notamment sur les coûts de l'énergie et du petit équipement ; également sur les frais de livraison : carburant et entretien des véhicules. Les charges liées au personnel ont également subi une hausse assez importante en 2023 liée essentiellement à deux arrêts longue maladie remplacés.
- Le travail avec le SYMAT sur le gaspillage alimentaire a été poursuivi en 2023 au niveau des écoles de la CCHB. Les résultats nous ont permis de revoir certaines quantités notamment pour les légumes et le pain.
- Une enquête menée par la cuisine centrale auprès des usagers du portage de repas à domicile a montré une satisfaction générale.

Objectifs réalisés :

- Rédaction des accords-cadres marchés alimentaires : boulangerie, boulangerie BIO et Viandes.
- Réflexion autour de l'approvisionnement en viande de qualité certifiée (loi EGALIM janvier 2024 où 60% des approvisionnements en viandes et poissons doivent être de qualité certifiée).
- Etude de réaménagement de la cuisine centrale par un bureau d'études.
- Suivi mensuel des coûts de revient repas.
- Poursuite du travail engagé avec le SYMAT sur les écoles afin d'étudier le gaspillage alimentaire et proposer des solutions.
- Participation à la démarche « Projet Alimentaire Territorial » impulsée par le département, projet visant à l'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous.

Chiffres clés

En 2021 : 186 959 repas produits
En 2022 : 205 382 repas produits
En 2023 : 211 973 repas produits

Portage de repas à domicile :
Stable par rapport à 2022

Repas scolaires :
En 2021 : 95 358 repas scolaires
En 2022 : 101 295 repas scolaires
En 2023 : 102 609 repas scolaires
Soit 5% de hausse par rapport à 2022

Les repas scolaires écoles hors Bagnères-de-Bigorre représentent 50.5% des effectifs contre 49.5% pour les écoles de Bagnères.

	2021	2022	2023	Évolution
PRODUCTION TOTALE	186 959	205 382	211 973	+ 3.2 %
Service enfance et petite enfance	120 431	131 374	138 053	+ 5 %
Portage à domicile	58 431	64 785	64 990	+ 0.3%
Divers (buffets...)	8 097	9 223	8 930	-3 %

Évolution du nombre de repas produits entre 2022 et 2023 : +3,2%

Évolution du total charges entre 2022 et 2023 : + 5%

Évolution du total produits entre 2022 et 2023 : 0%

Valorisation des repas servis au :

CLSH : 15374 x 4 = 61 496 €

Crèches : 15 036 x 3 = 45 108 €

soit 106 604€ de recettes supplémentaires à valoriser

Diminution des charges liées aux denrées de 1,5% : maîtrise des achats

Augmentation des frais liées aux véhicules : entretien et carburant

Augmentation des charges énergétiques et réparations petits matériels de 15%

[SERVICE À LA PERSONNE]

Cuisine Centrale (suite et fin)

COÛT DE REVIENT DES REPAS

Rubriques	Total à répartir	Portage de repas à domicile	Clé de répartition	Autres services (Scolaires, CLSH, crèches, divers...)	Clé de répartition
Nombre total de repas	211 973	64 990	31%	146 983	69%
PRODUCTION					
Denrées	557 000,00 €	217 230,00 €	39%(1)	339 770,00 €	61%
Autres charges	171 000,00 €	53 010,00 €	31%	117 990,00 €	69%
Personnel	423 602 €	165 205,00 €	39% (2)	258 397,00 €	61%
Amortissement matériels	5 000 €	1 550,00 €	31%	3 450,00 €	69%
Amortissement immeubles (1000k€ sur 20ans)	50 000 €	15 500,00 €	31%	34 500,00 €	69%
TOTAL 1	1 206 602 €	452 495,00 €		754 107,00 €	
Prix de revient Production		6,96 €	+1%	5,13 €	+1,6%
LIVRAISON					
Frais véhicules	7 820 €	6 256 €	80%	1 564 €	20%
Carburant	11 150 €	8 920 €	80%	2 230 €	20%
Amortissement véhicules	10 000 €	8 000 €	80%	2 000 €	20%
Personnel	254 162 €	203 330 €	80%	50 832 €	20%
TOTAL 2	283 132 €	226 506 €		56 626 €	
Prix de revient Livraison		3,49 €	+9%	0,39 €	+5%
FRAIS DE STRUCTURE					
Prix de revient/frais de structure	75 000 €	23 250 €	31%	51 750 €	69%
		0,36 €		0,35 €	
Prix de revient repas livré		10,81 €	+3,3%	5,87 €	+1,6%
TOTAL GÉNÉRAL	1 564 734 €				

PRIX DE REVIENT MOYEN DU REPAS LIVRÉ = 1 564 734 / 211 973 = 7,38 €

Augmentation de 1,8% par rapport à 2022

(1) : le ratio du repas de portage à domicile est de 1,30 / ratio autres soit 31% x 1,3 = 40%

(2) : Le temps de conditionnement est plus long pour l'individuel que pour le collectif (thermoscelluse)



Budget

CUISINE CENTRALE	2020	2021	2022	2023	Evolution 2023/2022
Dépenses	1 135 297,60	1 190 393,35	1 351 752,88	1 369 858,25	1,34%
dt charges à caractère général	552 020,34	601 293,66	754 798,56	716 366,12	-5,09%
dt frais de personnel	583 277,26	588 867,79	595 254,32	653 141,63	9,72%
Recettes	647 225,85	802 946,68	888 807,50	852 607,33	-4,07%
dt redevances des usagers	629 536,75	787 544,14	868 975,34	838 405,29	-3,52%
dt dotations du département	17 689,10	15 402,54	16 199,86	11 683,44	-27,88%

En 2020, les services de la cuisine centrale ont moins fonctionné durant le 1er confinement (mars/mai 2020) car les écoles étaient fermées. Par contre, on enregistre une hausse des repas concernant le portage à domicile.

En 2021 la production a encore augmenté de +1,4% par rapport à l'année de référence 2019 (+19% du portage à domicile mais -5% pour le service restauration scolaire et autres buffets). La hausse des charges a été contenue (+0,8%)

En 2022, la hausse de la production s'est poursuivie par rapport à 2021. Il est à noter une forte hausse des charges (hausse du coût des denrées alimentaires et des frais d'énergie).

En 2023, faute d'engagement, les dépenses alimentaires réalisées en fin d'année 2023 n'ont pas été rattachées à l'exercice. Ces dépenses représentent plus de 47 k€ (42k€ AGAP PRO, 2k€ Volailles, 2k€ viandes, 1k€ biscuit). A souligner que, si ces charges avaient été rattachées la hausse des charges à caractère générale n'aurait été que de l'ordre de 1,14% , hausse très contenue dans une période de forte inflation.

Au niveau des recettes, on observe une baisse des dotations du département, mais les montants dépendent du nombre de bénéficiaires de l'action sociale. En revanche, la baisse des redevances des usagers est liée à l'absence de rattachement des recettes de la régie de novembre 2023 (pour un montant de l'ordre de 35k€). Si cette recette avait été rattachée, l'évolution entre 2022 et 2023 aurait été stable.

[ÉQUIPEMENTS SPORTIFS]

Stade nautique André De Boysson



Chiffres clés

- Formation interne pour les MNS avec le Centre Territorial de Formation de la FNMNS -Languedoc. Objectif : l'acquisition de la compétence « Encadrant Aisance Aquatique » afin de déployer le plan aisance aquatique (à destination des 4-6 ans) sur le territoire de la CCHB, dans le cadre d'une priorité nationale pour le « Savoir Nager » sécuritaire établie par un plan interministériel (Education Nationale et Sports).
- Fermeture pour vidange annuelle du 24 au 30 avril 2023
- Prise en compte des contraintes de consommation énergétique :
 - Baisse d'un degré de la température des bassins pour des raisons d'économie d'énergie. Les températures ont été ramenées à 27° pour le bassin sportif et 29°.8 pour le petit bassin.
 - Arrêt de l'activité « Bébés Nageurs » de début décembre à fin février afin de ne plus monter la température du petit bassin aux 32° exigés par l'activité. Reprise prévue le premier week-end de mars. Une activité « Aquaphobie » est organisée en lieu et place du créneau à destination de toutes personnes en difficulté avec le milieu aquatique.

	2020	2021	2022	2023	Evolution
Fréquentation totale	18633	19412	44170	46111	4%
Les grandes catégories de fréquentation					
Public	10710	8818	13147	22523	71%
Scolaires	5636	6297	6322	10537	67%
Club	2287	3410	5966	6418	8%
Nbre de jours de fonctionnement	246	314	338	345	2%
Nbre de jours de fermeture	120	49	27	20	-26%
Adhérents					
Aquagym	1243	179	3755	4164	11%
Aqua bike	635	136	1280	1212	-5%
Activités enfants	297	41	1301	1217	-6%
Effectifs					
Total	11	11	11	11	0%
MNS	7	7	7	7	0%
Agent d'accueil	2	2	2	2	0%
Agent d'entretien	2	2	2	2	0%
Jours de formation	7	13	21	52	148%

Budget

FONCTIONNEMENT	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Dépenses	520 433,13	511 823,75	643 679,07	739 999,07	14,96%
dt charges à caractère général	124 344,50	133 466,98	205 405,09	290 315,58	41,34%
dt frais de personnel	394 516,13	378 356,77	438 273,98	447 683,49	2,15%
Recettes	62 310,18	46 283,83	105 994,62	133 250,00	25,71%
dt redevances des usagers	60 768,50	45 040,50	104 881,50	111 581,40	6,39%
dt dotations de la région	1 541,68	1 113,12	1 113,12	21 625,52	1842,78%

Les recettes des usagers ont fortement baissé en 2020 compte tenu des périodes de fermeture de la piscine liées à la COVID19. La fréquentation a retrouvé en 2022 son niveau de 2019. On observe cependant une forte hausse des charges énergétiques qui impactent 2022, puis 2023.

[ÉQUIPEMENTS SPORTIFS]

Stades de football



Opérations 2023

Tournoi Louis Arquierri : stade de Pouzac 500 participants de 5 à 13 ans
Tournoi du 1er Mai du SB Rugby au Stade d'Ordizan avec 200 participants – de 15 ans
Ceinture grillagée stade d'Ordizan
Ceinture grillagée stade de Campan
Réfection ceinture grillagée terrain annexe stade de Pouzac

Chiffres clés

- Terrain d'honneur Pouzac : 50 matchs officiels
- Terrain Sud Pouzac : 28 matchs Officiels
- Terrain d'Ordizan : 220 utilisateurs/semaine entraînements et rassemblements districts 65
- Terrain de Montgaillard : 40 matchs officiels + 80 utilisateurs/semaine lors des entraînements
- Terrain de Campan : 40 utilisateurs/semaine entraînements et rassemblements

Budget

FONCTIONNEMENT	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Dépenses	102 659,69	121 119,07	118 100,83	137 098,43	16,09%
dt charges à caractère général	59 573,91	69 924,07	74 194,57	83 950,66	13,15%
dt frais de personnel	43 085,78	51 195,00	43 906,26	53 147,77	21,05%

L'évolution des charges à caractère général est essentiellement liée à la hausse des charges énergétiques

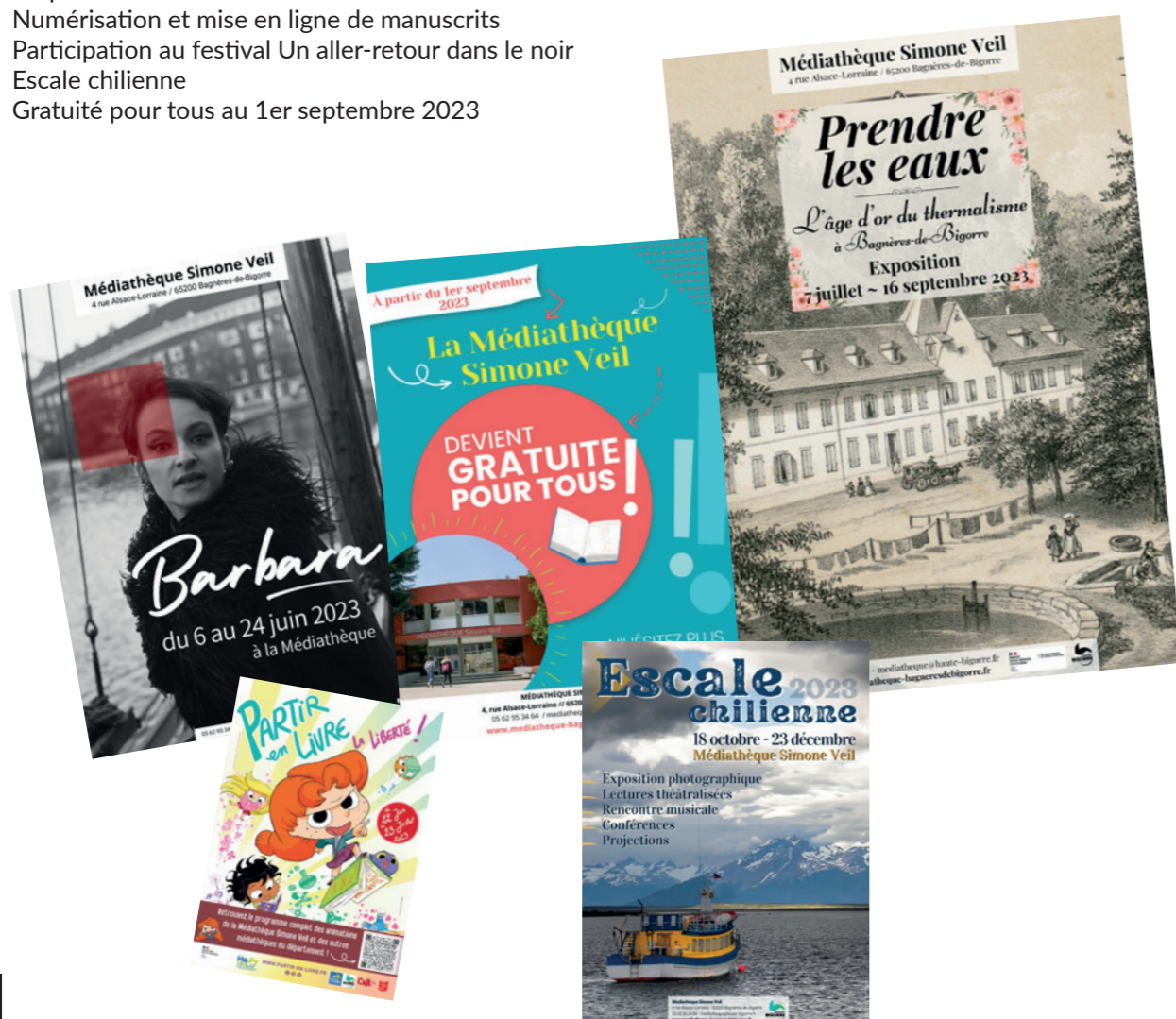
[ÉQUIPEMENTS CULTURELS]

Médiathèque Simone Veil



Opérations 2023

- Première participation aux Nuits de la lecture
- Exposition Prendre les eaux
- Partir en Livre
- Participation aux Journées du Patrimoine
- Acquisition de l'Album Frossard
- Numérisation et mise en ligne de manuscrits
- Participation au festival Un aller-retour dans le noir
- Escale chilienne
- Gratuité pour tous au 1er septembre 2023



Chiffres clés

	2021	2022	2023	Évolution	Moyenne nationale (*)
Nombre de jours d'ouverture au public	244	251	249	=	
Nombre d'heures d'ouverture hebdo	26	26	26	=	25
Nombre d'emprunteurs actifs	1633	2 003	2426	+ 21 %	1 790
Bagnères-de-Bigorre	730	890	1040	+ 17 %	
Autres communes de la CCHB	653	794	921	+ 16 %	
Autres (curistes, vacanciers...)	204	261	395	+ 51 %	
Scolaires	26	33	41	+ 24 %	
Collectivités	20	25	29	+ 16 %	
Nouveaux inscrits	581	821	994	+ 21 %	
Nombre d'inscrits actifs		2 082	2817	+ 35 %	
Taux d'inscrits actifs	non renseigné	12,5 %	17 %	+ 34 %	12%
Nombre de prêts	45 997	57 743	65 920	+ 14 %	64 290
Acquisitions (nombre de docs)	2 583	1 702	1743	+ 2%	2 060
Budgets acquisitions docs	44 937 (1)	35 726	36 606	+ 2 %	33 180

(*) Synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales éditée en 2021 par le Ministère de la Culture. Catégorie des établissements de lecture publique d'un territoire de 15 000 habitants (entre 13 000 et 17 000 habitants).

Budget

MÉDIATHEQUE	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Dépenses	396 137,66	440 531,71	489 248,40	505 120,81	3,24%
dt charges à caract. général	81 283,52	84 632,32	92 767,50	106 089,42	14,36%
dt frais de personnel	314 854,14	355 799,39	396 480,90	399 031,39	0,64%
Recettes	3 733,20	16 926,00	34 279,26	28 285,23	-17,49%
dt redevances des usagers	3 733,20	5 166,00	9 619,26	9 769,23	1,56%
	0,00	11 760,00	24 660,00	18 476,00	-25,08%

L'évolution des charges à caractère général est essentiellement liée à la hausse des charges énergétiques

Baisse des recettes en 2020 du fait des périodes de fermeture de la médiathèque. Les dotations perçues en 2021, 2022 et 2023 correspondent à un financement à hauteur de 80% perçu sur le poste de régisseur des œuvres du 05/10/2021 au 04/10/2023 (subvention DGD Médiathèque - DRAC).

[ÉQUIPEMENTS CULTURELS]

Halle aux Grains



Opérations 2023

La CCHB poursuit la modernisation et le renouvellement des équipements.

En 2023 ont été réalisés les travaux suivants :

- Renouvellement de 15 projecteurs pour passage aux leds
- Renouvellement micros et lumières pour l'Alamzic
- Mise en place d'une alarme sur les 2 salles de spectacle

Chiffres clés

Les TOP :

- 30/09/23 : Festival du Rire par le Rotary Club (680 personnes)
- 13/08/23 : Festival d'Art Lyrique par l'association Les Voix du Vallon (612 personnes)
- 14/01/23 : Concert du Nouvel An, par la Ville de Bagnères-de-Bigorre (591 personnes)

	2021	2022	2023	Évolution
Nombre d'événements	28	69	57	-21%
Nombre de séances	34	81	89	+9%
Jours de montages / démontages	76	135	107	-26%
Jours de répétition avec technique	12	34	75	+55%
Jours de résidence	20	0	10	+100%
Nombre de spectateurs	5672	15236	17075	+11%
Moyenne par spectacle	166	189	192	+1.57%
Salle ouest				
Nombre d'utilisation (sans buvette)	Centre de vaccination	35	46	+24%

Budget voir page suivante

[ÉQUIPEMENTS CULTURELS]

Alamzic



© Cédric Nöt - Cartel Bigourdan

Opérations 2023

	2020	2021	2022	2023	Évolution
Concerts organisés par Le Cartel Bigourdan	2	3	7	7	
Concerts hors Cartel	1	1 (concert annulé)	0	0	
Nombre de spectateurs			2450	1655	-32%
Répétitions	141	200	250	197	-21%
Nombre de groupes utilisant la salle	9	9	12	7	-50%
Résidences	2	4		6	4

Autres actions d'éducation artistique et culturelle

- Dispositif Peace And Love : spectacle pédagogique d'éducation au sonore par le groupe toulousain I Me Mine, 655 élèves, 6 établissements scolaires, 3 dates.
- Dispositif Écoute Écoute : spectacle pédagogique pour les plus jeunes par le groupe Freddy Froggy and the Decibels, 369 élèves, 2 établissements scolaires, 2 dates
- Kazoo Orchestra : ensemble orchestral créé avec 150 élèves du collège Blanche Odin de Bagnères et 10 jeunes du centre Jean-Marie Larrieu de Campan, orchestré par l'artiste Jocelyn Papon

Évènements occasionnels :

Conférences Art Lyrique durant le festival les Voix du Vallon
Rencontres Lycéennes de Vidéo
Ateliers + rencontres avec l'OCCE
Prix Ado par le Conseil Départemental
Évènement pour les lycéens autour de la laïcité organisé par la Préfecture

Investissement matériel (par la CCHB) :

Micros + lumière

Budget

HALLE AUX GRAINS / ALAMZIC		2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Fonct.	Dépenses	172 460,97	143 637,00	175 968,63	196 009,66	11,39%
	dt charges à caractère général	32 901,98	23 517,84	48 149,02	60 624,47	25,91%
	dt frais de personnel	124 558,99	105 119,16	112 819,61	115 385,19	2,27%
	dt subvention au CARTEL	15 000,00	15 000,00	15 000,00	20 000,00	33,33%
	Recettes	0,00	0,00	1 810,39	570,00	-68,52%
	dt location salle	0,00	0,00	1 150,00	570,00	-50,43%

Les recettes de location de salles baissent car la première location à une association basée sur le territoire de la CCHB est gratuite depuis le 01 janvier 2019. Les charges à caractère général ont baissé en 2020 et 2021 du fait de la baisse du nombre de spectacles. La forte hausse des charges à caractère général provient de la hausse des frais d'énergie mais également du recours à des prestataires de service le temps de procéder au recrutement.

[ÉQUIPEMENTS CULTURELS]

Cinéma Le Maintenon



Chiffres clés

	2021	2022	2023	Évolution
Séances	371	630	639	+ 1.40%
Entrées	7 440	13 400	18 147	+ 35%
Recettes	790	1 722	2187	+ 27%
Scolaires	288	790	1722	+118%

Prix moyen : 4,90 €

Moyenne de spectateurs par séance : 26

Recette moyenne par séance : 129 €

Ciné Séniors : 11 séances – 391 entrées

Ciné Passion : 3 séances – 162 entrées

Les trois meilleurs films de 2023 :

Sur les chemins noirs : 14 séances – 648 entrées

Super Mario Bros : 7 séances – 388 entrées

Oppenheimer : 5 séances – 385 entrées

Budget

FONCTIONNEMENT	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Dépenses	104 432,80	106 191,30	115 679,86	127 003,56	9,79%
dt charges à caractère général	8 261,53	6 766,96	7 911,96	10 090,27	27,53%
dt frais de personnel	96 171,27	99 424,34	107 767,90	116 913,29	8,49%
Recettes	16 567,55	11 542,59	12 346,37	13 740,96	11,30%
dt produits des ventes	15 278,80	6 731,87	6 942,59	10 783,89	55,33%
dt autres produits	1 288,75	180,62	1 012,92	1 753,47	73,11%
dt participation exceptionnelle		4 600,10	4 390,86	1 203,60	-72,59%

Les redevances des usagers ont baissé en 2021 et 2022 (reversement par le Parvis des recettes 2020) ; en contrepartie, le Parvis a versé une participation exceptionnelle d'un montant de 4600,10 € en 2021 et de 2 870,45 € en 2022 (Fonds de Compensation des Recettes et Dispositif de Soutien Renforcé).

Baroque Pyrénéen

Églises baroques du territoire

Maison des Ferrère et du baroque pyrénéen

Opérations 2023

Visites extérieures des Eglises baroques dans la Rioja (Espagne), Oloron, Monein et la Commande.

	2021	2022	2022	Évolution
Visites guidées des églises baroques et de la Maison des Ferrère et du baroque	435	530	450.	-15%
Visite de la Maison des Ferrère et du baroque			290	
Journées du Patrimoine de Pays et Journées Européennes du patrimoine	180	115	410	72%



© Maison des Ferrère et du baroque pyrénéen

NOTES

NOTES

Communauté de Communes de la Haute-Bigorre

Hôtel de Ville de Bagnères-de-Bigorre

28 place des Vignaux

05 62 95 08 05

www.haute-bigorre.fr

